

Rapport de l'Université du Québec 2024-2025

*Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)*

Table des matières

Table des matières	2
1. Introduction	3
2. États financiers	5
2.1. Rapport de l’auditeur indépendant.....	5
2.2. Système d’information financière universitaire (SIFU).....	43
3. État du traitement	53
3.1. Formulaire de déclaration	53
4. Rapport sur la performance	57
4.1. Grille des indicateurs	57
4.2. Mesures prises pour favoriser l’encadrement et la réussite des personnes étudiantes.....	60
4.2.1. Mesures phares relatives à l’encadrement et à la réussite des personnes étudiantes	60
4.2.2. Autres mesures relatives à l’encadrement et à la réussite des personnes étudiantes	61
4.3. Programmes d’activités de recherche	67
4.3.1. Principales orientations en soutien à la recherche	67
4.3.2. Réalisations marquantes sur le plan de la recherche	68
5. Rapport sur les perspectives de développement	70
5.1. Priorités de développement	70
5.2. Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités.....	73
5.3. Plan stratégique (2024 - 2028)	77

1. Introduction

L'Université du Québec : un partenaire de choix

Créée le 18 décembre 1968 à la suite de l'adoption d'une loi de l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec (UQ) a pour mission d'augmenter le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue, d'assurer le développement scientifique du Québec et de contribuer au développement de ses régions.

Cette mission universitaire spécifique a structuré le développement d'un réseau fort de 10 établissements. Cinq décennies plus tard, cette institution unique représente une immense force pour le Québec :

- Près de 100 000 personnes étudiantes de niveau universitaire, soit près d'un sur trois inscrits au Québec, ont choisi un établissement de l'UQ pour concrétiser leur projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir ;
- Près d'une personne étudiante sur deux qui fréquente le réseau de l'Université du Québec est dite « de première génération », c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université ;
- Près de 875 000 diplômes de l'UQ ont été décernés à travers le Québec;
- Le plus grand nombre de programmes d'études offerts partout sur le vaste territoire du Québec, soit plus de 1 500, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement ;
- Le plus important corps professoral au Canada (plus de 8000 professeurs et chargés de cours) qui obtient chaque année plus de 315 millions de dollars en subventions en recherche ;
- 5 000 personnes étudiantes au doctorat et plus de 200 chaires de recherche;
- Soucieux de rejoindre des profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-vie personnelle et de candidates et candidats aux parcours scolaires moins traditionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance;
- Un budget annuel de deux milliards de dollars et un impact économique annuel de sept milliards de dollars qui en font un acteur économique de premier plan au Québec.

L'Université du Québec : un modèle unique au Québec

Plus qu'un mode de gouvernance, l'Université du Québec mise sur la collaboration entre les établissements et une diversité de milieux et de partenaires. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet à l'UQ d'assumer un rôle de leadership dans la mise en œuvre de la mission que l'Assemblée nationale lui a confié et d'offrir une éducation de grande qualité à tous les Québécoises et les Québécois, dans toutes les régions.

Il s'agit d'ailleurs d'un des rôles prépondérants de l'Université du Québec – Siège social (UQ). Regroupant des spécialistes de différents secteurs, cette équipe assume un leadership singulier pour répondre aux enjeux vécus en enseignement supérieur. Elle porte des initiatives structurantes appuyant les 10 établissements du réseau

pour réaliser des dossiers d'intérêt commun et développer des outils de partage d'expertises et de connaissances tout en respectant leur autonomie et leurs spécificités. Ces capacités uniques font de l'UQ un leader institutionnel et un partenaire de choix du milieu universitaire, y compris pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

En décembre 2023, l'Université du Québec a adopté sa planification stratégique 2024-2028. Un tel exercice a été possible grâce à la cohésion établie entre les 10 cheffes et chefs d'établissement et le président de l'UQ. Ensemble, appuyés par la haute direction de l'UQ, ils ont élaboré une vision forte et rassembleuse :

Nous sommes l'Université du Québec. Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques. Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde. Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

À partir de trois grands enjeux, une dizaine d'orientations représentant les priorités partagées des 10 établissements ont été adoptées. Une série de grandes actions collectives et d'initiatives structurantes seront mises en œuvre pour y répondre, ceci sous le leadership de l'équipe réseau de l'Université du Québec – Siège social.

2. États financiers

2.1. Rapport de l'auditeur indépendant

Université du Québec – siège social

États financiers au 30 avril 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
Produits et charges	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 36
Renseignements supplémentaires	37

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7
T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif
Université du Québec – siège social

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université du Québec – siège social, qui comprennent le bilan au 30 avril 2025 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec – siège social au 30 avril 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec – siège social conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2024-2025* du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec – siège social à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec – siège social ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec – siège social.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec – siège social;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec – siège social à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec – siège social à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.¹

Québec

Le 1er octobre 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130794

Université du Québec – siège social

Bilan

au 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	53 657 045	36 645 389			1 009 255	966 961	54 666 300	37 612 350
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	117 539 748	200 385 004	600 575	2 018 458	110 021 379	157 541 781	228 161 702	359 945 243
Avances interfonds, sans intérêt	1 145 768	1 936 486	15 033 361	19 373 274				
Frais payés d'avance	552 898	403 338					552 898	403 338
	172 895 459	239 370 217	15 633 936	21 391 732	111 030 634	158 508 742	283 380 900	397 960 931
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)					800 943 640	936 706 776	800 943 640	936 706 776
Immobilisations corporelles (note 10)					70 275 349	71 592 147	70 275 349	71 592 147
Immobilisations incorporelles (note 11)					5 959 716	5 525 065	5 959 716	5 525 065
Placements (note 12)	20 084 718	18 707 855					20 084 718	18 707 855
	192 980 177	258 078 072	15 633 936	21 391 732	988 209 339	1 172 332 730	1 180 644 323	1 430 492 774
PASSIF								
Court terme								
Emprunts bancaires (note 13)					119 437 099	156 277 523	119 437 099	156 277 523
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	147 547 875	210 920 510	210 640	209 945	39 315 275	38 257 282	187 073 790	249 387 737
Produits reportés (note 15)	530 717	2 021 840					530 717	2 021 840
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 16)			15 423 296	21 181 787			15 423 296	21 181 787
Avances interfonds, sans intérêt	15 033 361	19 373 274			1 145 768	1 936 486		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					103 026 403	148 072 495	103 026 403	148 072 495
	163 111 953	232 315 624	15 633 936	21 391 732	262 924 545	344 543 786	425 491 305	576 941 382
Long terme								
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	17 798 051	16 481 887					17 798 051	16 481 887
Dette à long terme (note 17)					656 139 283	759 165 684	656 139 283	759 165 684
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)					55 479 934	55 943 656	55 479 934	55 943 656
Passif au titre des prestations définies (note 19)	4 633 000	4 302 000					4 633 000	4 302 000
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)					2 161 082	960 646	2 161 082	960 646
	185 543 004	253 099 511	15 633 936	21 391 732	976 704 844	1 160 613 772	1 161 702 655	1 413 795 255
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Non grevés d'affectations	(14 884 634)	(14 635 768)					(14 884 634)	(14 635 768)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 7)	22 321 807	19 614 329			328 775	80 189	22 650 582	19 694 518
Investis en immobilisations					11 175 720	11 638 769	11 175 720	11 638 769
	7 437 173	4 978 561			11 504 495	11 718 958	18 941 668	16 697 519
	192 980 177	258 078 072	15 633 936	21 391 732	988 209 339	1 172 332 730	1 180 644 323	1 430 492 774

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le comité exécutif,

Président

Université du Québec – Siège social (2024-2025)



Vice-président à l'administration, aux finances et à la transformation numérique

Université du Québec – siège social

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

			Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
			2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	Siège social	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	Total					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Ministère de l'Enseignement supérieur	17 412 264	3 574 535	2 655 853	23 642 652	20 097 143	6 348 031	7 850 790	33 950 908	38 462 293	63 941 591
Autres			10 000	10 000	40 000	2 388 271	1 938 152	1 935 367	2 028 738	4 333 638
Gouvernement du Canada									59 078	59 078
Autres	199 936			199 936						199 936
Contributions des établissements		3 336 100	6 724 840	10 060 940	10 206 288	3 000				10 063 940
Entreprises auxiliaires	3 814 716		6 196 147	10 010 863	9 681 389					10 010 863
Produits nets de placements (note 4)	1 383 468		381 922	1 765 390	2 044 616	559 578	877 276	262 732	14 783	2 587 700
Autres	1 881 064	947 653	312 948	3 141 665	2 514 736	131 867				3 273 532
	<u>24 691 448</u>	<u>7 858 288</u>	<u>16 281 710</u>	<u>48 831 446</u>	<u>44 584 172</u>	<u>9 430 747</u>	<u>10 666 218</u>	<u>36 149 007</u>	<u>40 564 892</u>	<u>94 411 200</u>
										<u>95 815 282</u>
Charges										
Enseignement et recherche	2 433 778		2 303 238	4 737 016	4 739 395	8 656 225	8 767 482			13 393 241
Bibliothèques	392 261		1 040 417	1 432 678	1 084 141					1 432 678
Informatique	463 150	7 171 682		7 634 832	6 309 760	739 046	1 898 736	187 446		8 561 324
Administration	10 129 937		4 347 650	14 477 587	14 081 775				901 863	14 477 587
Terrains et bâtiments	1 587 173			1 587 173	1 038 130					1 587 173
Entreprises auxiliaires	8 524 519		3 713 508	12 238 027	8 450 003					12 238 027
Redressement des bases			462 273	462 273	606 322					462 273
Avantages sociaux futurs	(98 402)		184 402	86 000	(69 000)					86 000
Frais d'intérêts (note 5)								31 816 862	36 636 536	31 816 862
Amortissement des immobilisations								4 696 164	3 947 123	4 696 164
Biens sous le seuil de la capitalisation								1 937 731	1 403 131	1 937 731
Autres								32 555	33 192	32 555
	<u>23 432 416</u>	<u>7 171 682</u>	<u>12 051 488</u>	<u>42 655 586</u>	<u>36 240 526</u>	<u>9 395 271</u>	<u>10 666 218</u>	<u>38 670 758</u>	<u>42 921 845</u>	<u>90 721 615</u>
										<u>89 828 589</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	<u>1 259 032</u>	<u>686 606</u>	<u>4 230 222</u>	<u>6 175 860</u>	<u>8 343 646</u>	<u>35 476</u>		<u>(2 521 751)</u>	<u>(2 356 953)</u>	<u>3 689 585</u>
										<u>5 986 693</u>
Autres produits (charges)										
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)								(1 200 436)	1 555 074	(1 200 436)
Contribution – emprunt de redressement des bases	(550 000)		550 000							
	<u>(550 000)</u>		<u>550 000</u>					<u>(1 200 436)</u>	<u>1 555 074</u>	<u>(1 200 436)</u>
										<u>1 555 074</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>709 032</u>	<u>686 606</u>	<u>4 780 222</u>	<u>6 175 860</u>	<u>8 343 646</u>	<u>35 476</u>		<u>(3 722 187)</u>	<u>(801 879)</u>	<u>2 489 149</u>
										<u>7 541 767</u>

Université du Québec – siège social

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement				Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total		
				2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	Siège social	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	Total						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	581 776	3 494 983	901 802	4 978 561	(201 817)			11 718 958	9 241 569	16 697 519	9 039 752
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	709 032	686 606	4 780 222	6 175 860	8 343 646	35 476		(3 722 187)	(801 879)	2 489 149	7 541 767
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(245 000)			(245 000)	116 000					(245 000)	116 000
Virements interfonds (note 6)	(609 721)	(1 100 416)	(1 762 111)	(3 472 248)	(3 279 268)	(35 476)		3 507 724	3 279 268		
Soldes de fonds à la fin	436 087	3 081 173	3 919 913	7 437 173	4 978 561			11 504 495	11 718 958	18 941 668	16 697 519

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 489 149	7 541 767
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	1 200 436	(1 555 074)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 705 940)	(2 310 230)
Amortissement des immobilisations	4 696 164	3 947 123
Augmentation du passif au titre des prestations définies	86 000	(69 000)
Produits de placements réinvestis	(1 557 089)	(666 238)
Variation nette de la juste valeur des placements	(219 774)	(929 346)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 8)	62 070 420	28 476 150
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>66 059 366</u>	<u>34 435 152</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'effets à recevoir	18 409	18 409
Variation nette du financement à recevoir de la dette subventionnée à long terme	135 744 727	(66 034 995)
Cession de placements	400 000	200 000
Immobilisations corporelles	(2 068 596)	(1 142 840)
Immobilisations incorporelles	(1 745 421)	(2 743 160)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>132 349 119</u>	<u>(69 702 586)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(36 840 424)	14 142 526
Variation nette des effets à payer aux établissements	1 316 164	1 260 607
Emprunts à long terme		209 472 268
Remboursement d'emprunts	(148 072 493)	(169 971 050)
Cession d'instruments financiers dérivés		565 000
Apports reportés afférents aux immobilisations	2 242 218	2 822 995
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(181 354 535)</u>	<u>58 292 346</u>
Augmentation nette de l'encaisse	17 053 950	23 024 912
Encaisse au début	<u>37 612 350</u>	<u>14 587 438</u>
Encaisse à la fin	<u><u>54 666 300</u></u>	<u><u>37 612 350</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec – siège social (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. Elle est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université a pour objectif d'être au service des établissements de son réseau, notamment en venant en appui aux activités d'enseignement et de recherche, au volet administratif ainsi qu'aux services au personnel.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 1er mai 2024, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* relatives à la modification d'une ou de plusieurs modalités contractuelles d'un instrument d'emprunt en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Conformément aux nouvelles exigences, applicables aux exercices terminés à compter du 1er février 2022, l'Université peut choisir d'appliquer une mesure de simplification permettant de comptabiliser les modifications d'un instrument d'emprunt comme si elles n'étaient pas substantielles et de ne pas les traiter comme une extinction de l'instrument d'emprunt initial.

L'Université a choisi d'appliquer cette mesure de simplification à tous les instruments d'emprunts qui renvoient à un taux interbancaire d'une valeur comptable de 19 611 866 \$ au 30 avril 2025, dont les modalités ont été modifiées au cours de l'exercice à la suite de la réforme des taux d'intérêt de référence. Aucune autre modalité de cet instrument d'emprunt n'a été modifiée.

NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client »

Le 1er mai 2024, l'Université a adopté les recommandations de la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client » de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique par le client et sur la qu'un actif incorporel logiciel soit inclus dans l'accord.

Conformément aux nouvelles exigences, l'Université doit faire un choix entre :

- appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées aux accords d'infonuagique entrant dans le champ d'application de la NOC-20 et, conséquemment, traiter ces dépenses comme se rattachant à la fourniture de services et les comptabiliser en charges lorsque les services sont reçus;
- analyser l'accord d'infonuagique afin de déterminer si la composante logicielle constitue un actif incorporel logiciel et, conséquemment, la comptabiliser comme un actif incorporel selon le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ou si elle constitue un logiciel-service et, conséquemment, comptabiliser en charges les frais s'y rattachant lorsqu'ils sont engagés.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

2 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

L'Université a choisi d'appliquer la mesure de simplification permise.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, ont été appliquées rétrospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a entraîné, au 1er mai 2024, aucune incidence significative sur les résultats, les actifs et les passifs de l'Université.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2024-2025* du Système d'information financière des universités.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles. Le fonds présente également tous les éléments entrant dans le champ d'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client ».

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur ou provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les placements en fonds communs, qui sont évalués à la juste valeur. Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. L'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture; conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés au bilan à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et les charges de l'exercice sous le poste « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

Principes de consolidation

L'Université détient le contrôle des entités Les Presses de l'Université du Québec, Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et Fondation Université du Québec. Les comptes de ces dernières n'ont toutefois pas été consolidés dans les présents états financiers. Des informations afférentes aux organismes sans but lucratif contrôlés par l'Université sont présentées à la note 23.

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes du fonds des immobilisations.

L'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les produits nets de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits nets de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits nets de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent;
- Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Entreprises auxiliaires et les autres produits

Les autres sources de produits de l'Université sont composées de produits tirés des entreprises auxiliaires, notamment de la location d'immeubles et de résidences étudiantes, et de produits divers.

Les produits de location sont constatés de façon linéaire sur la durée du bail, et les produits divers sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Contributions des établissements

Les montants comptabilisés représentent les contributions au Centre de services communs et aux programmes réseau. Les contributions sont fixées annuellement à même le budget et elles sont prélevées aux établissements à même les subventions distribuées. Certaines de ces contributions sont ajustées en fonction des besoins réels. Les contributions sont constatées au même rythme que les subventions annuelles reçues, puisque le service est fourni en continu au courant de l'exercice.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, leur coût correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	10 ans
Immeubles (Henri-Julien, Saint-Roch II et Résidences Fleurie)	50 ans
Résidences à Trois-Rivières (a)	Jusqu'en décembre 2027
Résidences à Chicoutimi (a)	Jusqu'en mars 2039
Résidences Sainte-Hélène (a)	Jusqu'en août 2034
Résidences à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or (a)	Jusqu'en août 2040
Améliorations majeures aux bâtiments (b)	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Matériel et équipement	
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	5 ans

(a) Les résidences à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or ainsi que les Résidences Sainte-Hélène sont détenues en vertu de baux emphytéotiques qui se termineront de 2027 à 2040. À l'échéance de ces baux, les immeubles seront remis aux propriétaires.

(b) Les améliorations majeures afférentes aux bâtiments des résidences décrites au point (a) sont amorties sur la durée restante des baux emphytéotiques.

Les travaux en cours seront amortis lorsque la construction sera terminée, et les logiciels en cours de développement lorsqu'ils seront prêts pour leur utilisation prévue.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des produits et des charges et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Accords d'infonuagique

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, l'Université répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Le coût des immobilisations corporelles est comptabilisé en tant qu'actif et les droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée de l'accord lorsqu'il s'agit d'un contrat de location-exploitation, ou à titre d'immobilisations corporelles louées.

Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords, qui entrent dans le champ d'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, l'Université a choisi d'appliquer la mesure de simplification et comptabilise ainsi ces charges au moment où elles sont engagées comme si elles se rattachaient à la fourniture de services.

Avantages sociaux futurs

Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un régime interentreprises à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles un programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec, de même qu'un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée, tous des régimes à prestations définies.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent aux gains et pertes actuariels, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et aux gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et des charges au cours d'un exercice ultérieur.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur	219 774	929 346
Participation au revenu net des fonds communs de placement	1 607 531	711 306
Placements évalués au coût après amortissement		
Autres produits d'intérêts	1 540 835	1 842 964
Produits nets de placements distribués aux établissements	<u>(1 602 750)</u>	<u>(1 439 000)</u>
	1 765 390	2 044 616
Fonds avec restrictions		
Placements évalués au coût après amortissement		
Autres produits d'intérêts	559 578	877 276
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Autres produits d'intérêts	262 732	14 783
	<u>2 587 700</u>	<u>2 936 675</u>

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	28 533 618	29 720 351
Intérêts sur les emprunts bancaires	3 283 244	6 916 185
	<u>31 816 862</u>	<u>36 636 536</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2025, des ressources non grevées d'affectations de 3 472 248 \$ (3 279 268 \$ en 2024) et de 35 476 \$ (0 \$ en 2024) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations, à la suite de l'approbation du comité exécutif, afin d'assurer le financement relatif aux acquisitions d'immobilisations, aux accords d'infonuagique et aux versements des intérêts et du capital sur la dette à long terme.

Ces virements au fonds des immobilisations se détaillent comme suit :

- Une somme de 1 796 871 \$ (1 443 672 \$ en 2024) pour des acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement ainsi que pour le financement d'accords d'infonuagique;
- Une somme de 35 476 \$ (0 \$ en 2024) pour le financement d'accords d'infonuagique pris en charge par le fonds avec restrictions;
- Une somme de 1 675 377 \$ (1 835 596 \$ en 2024) équivalant au financement des frais d'intérêts et des versements en capital sur la dette à long terme se rapportant à l'acquisition de terrains et de bâtiments par le fonds de fonctionnement.

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

Fonds de fonctionnement

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Enseignement et recherche	4 017 585	3 928 936
Bibliothèques	1 265 990	1 451 009
Administration	8 875 968	6 799 840
Terrains et bâtiments	4 997 918	3 863 381
Centre de services communs	3 081 173	3 494 983
Bureau de projets immobiliers	83 173	76 180
	<u>22 321 807</u>	<u>19 614 329</u>

Fonds des immobilisations

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Terrains et bâtiments	<u>328 775</u>	<u>80 189</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS (suite)

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne destinés à l'enseignement, à la recherche, aux bibliothèques et à l'administration proviennent de surplus des programmes réseau administrés par l'Université.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs aux terrains et aux bâtiments sont composés des surplus d'exploitation des résidences étudiantes détenues en vertu de baux emphytéotiques.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs au Centre de services communs sont composés de financement lié à des projets non réalisés.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs au Bureau de projets immobiliers sont composés de surplus provenant des activités de celui-ci.

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	131 783 541	(54 579 750)
Frais payés d'avance	(149 560)	402 131
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	(62 313 947)	68 380 956
Produits reportés	(1 491 123)	770 431
Apports reportés du fonds avec restrictions	(5 758 491)	13 502 382
	<u>62 070 420</u>	<u>28 476 150</u>

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Débiteurs	303 897	737 012
Débiteurs – Fondation l'Université du Québec	178 131	82 288
Débiteurs – établissements du réseau	281 185	212 309
Taxes à recevoir	103 425	187 774
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	116 673 110	199 165 621
	<u>117 539 748</u>	<u>200 385 004</u>

(a) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions et des autres sommes à recevoir du MES au 30 avril 2025 comprend notamment :

i) La subvention conditionnelle pour l'année 2024-2025 de chacun des établissements et du

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

- ii) L'ajustement du recomptage étudiant de 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 pour un total de (14 540 605 \$);
- iii) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, de 8 477 395 \$;
- iv) La subvention Indexation des cadres et non-cadres de 7 681 818 \$;
- v) La subvention Pôles régionaux de 4 760 398 \$;
- vi) La subvention Location de locaux de 3 566 536 \$;
- vii) La subvention Reconfiguration de l'offre de formation de 3 196 412 \$;
- viii) La subvention Bourses en psychologie clinique de 2 891 542 \$;
- ix) La subvention Terrains et bâtiments de 2 020 827 \$;
- x) La subvention Bourses en sciences de l'éducation de 1 035 000 \$.

Au 30 avril 2024, ce solde comprenait notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2023-2024 de chacun des établissements et du siège social de 96 415 882 \$;
- ii) L'ajustement final du recomptage étudiant 2021-2022 ainsi qu'une estimation du recomptage 2023-2024 pour un total de 22 721 317 \$;
- iii) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, de 8 743 770 \$;
- iv) La subvention pour une provision sur rétroactivité salariale de 54 235 941 \$;
- v) La subvention Location de locaux de 2 312 980 \$;
- vi) La subvention Reconfiguration de l'offre de formation de 3 663 519 \$;
- vii) La subvention Terrains et bâtiments de 2 545 728 \$;
- viii) La subvention Soutien aux études doctorales en psychologie clinique de 2 508 836 \$.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Débiteurs	9 990	62 871
Subventions à recevoir du MES	590 585	1 955 587
	600 575	2 018 458
Université du Québec – Siège social (2024-2025)		

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Débiteurs	435 463	612 358
Intérêts courus à recevoir du MES	7 450 823	9 339 455
Portion à court terme du financement à recevoir – dette subventionnée	102 116 684	147 571 559
Portion à court terme des effets à recevoir des établissements (b)	18 409	18 409
	<u>110 021 379</u>	<u>157 541 781</u>
À long terme		
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Effets à recevoir des établissements (b)	257 731	276 140
Financement à recevoir – dette subventionnée SQI	17 863 908	19 611 866
Financement à recevoir – dette subventionnée MES	782 822 001	916 818 770
	<u>800 943 640</u>	<u>936 706 776</u>

(b) L'effet à recevoir de 276 140 \$ au 30 avril 2025 (294 549 \$ au 30 avril 2024) porte intérêt au taux réel payé par l'Université sur ses emprunts temporaires et est encaissable sur une période maximale de 30 ans par versements annuels, en capital et intérêts.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Travaux en cours	779 411		779 411
Terrains	1 398 894		1 398 894
Améliorations de terrains	3 840	2 880	960
Bâtiments			
Immeubles	78 824 497	30 749 877	48 074 620
Résidences à Trois-Rivières	11 260 470	10 479 679	780 791
Résidences à Chicoutimi	6 945 129	4 310 471	2 634 658
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	2 463 827	1 085 092
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	3 306 633	3 283 699
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	1 610 665	1 601 380
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	8 005 821	804 417	7 201 404
Réaménagement intérieur	2 663 998	506 456	2 157 542
Structure et architecture	75 722	23 900	51 822
Matériel et équipement			
Équipement informatique	1 062 611	502 781	559 830
Mobilier et équipement de bureau	616 694	245 195	371 499
Équipement de communication et équipement multimédia	129 368	103 371	25 997
Réseau de télécommunications	337 272	69 522	267 750
	<u>125 455 023</u>	<u>55 179 674</u>	<u>70 275 349</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Travaux en cours	6 048 460		6 048 460
Terrains	1 398 894		1 398 894
Améliorations de terrains	31 663	30 319	1 344
Bâtiments			
Immeubles	78 824 497	29 173 736	49 650 761
Résidences à Trois-Rivières	11 260 470	10 012 484	1 247 986
Résidences à Chicoutimi	6 945 129	4 106 645	2 838 484
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	2 333 758	1 215 161
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	3 077 771	3 512 561
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	1 499 054	1 712 991
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	1 823 194	598 385	1 224 809
Réaménagement intérieur	2 562 414	419 349	2 143 065
Structure et architecture	75 722	21 846	53 876
Matériel et équipement			
Équipement informatique	756 049	509 687	246 362
Mobilier et équipement de bureau	332 177	161 508	170 669
Équipement de communication et équipement multimédia	163 720	111 849	51 871
Réseau de télécommunications	284 770	209 917	74 853
	<u>123 858 455</u>	<u>52 266 308</u>	<u>71 592 147</u>

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels en cours de développement	2 019 041		2 019 041
Logiciels	7 087 871	3 147 196	3 940 675
	<u>9 106 912</u>	<u>3 147 196</u>	<u>5 959 716</u>
	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels en cours de développement	1 341 633		1 341 633
Logiciels	6 019 856	1 836 424	4 183 432
	<u>7 361 489</u>	<u>1 836 424</u>	<u>5 525 065</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

12 - PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds communs équilibrés	<u>20 084 718</u>	<u>18 707 855</u>

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Au 30 avril 2025, l'Université a des pouvoirs d'emprunts autorisés par le MES de 175 406 643 \$ pour les charges en immobilisations subventionnées en vertu du Plan québécois des infrastructures (PQI).

L'Université dispose également de diverses facilités bancaires auprès d'institutions financières et du Fonds de financement. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder la somme totale autorisée de 258 000 000 \$.

Au 30 avril 2025, l'Université utilise 119 437 099 \$ (156 277 523 \$ au 30 avril 2024) au fonds des immobilisations, par le biais d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement portant intérêt au taux de 2,701 % (4,954 % au 30 avril 2024) et renouvelable annuellement.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	22 106 796	5 632 292
Comptes fournisseurs et charges à payer aux établissements	4 818 675	5 101 637
Compte à payer à la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)	303 930	13 786
Taxes à payer	429	843
Salaires et charges sociales à payer	6 106 186	1 530 336
Vacances et heures supplémentaires courues du personnel	2 434 547	2 292 797
Subventions à payer aux établissements	111 777 312	196 348 819
	<u>147 547 875</u>	<u>210 920 510</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Salaires et charges sociales à payer		209 945
Vacances et heures supplémentaires courues du personnel	210 640	
	<u>210 640</u>	<u>209 945</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	977 941	1 293 005
Intérêts courus à payer	7 670 661	9 226 107
Comptes à payer aux établissements	30 666 673	27 738 170
	<u>39 315 275</u>	<u>38 257 282</u>

À long terme

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Effets à payer aux établissements, sans intérêt ni modalités de remboursement	17 798 051	16 481 887

Les sommes à remettre à l'État totalisent 3 390 \$ (2 525 \$ au 30 avril 2024).

15 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Loyers perçus d'avance	207 791	234 033
Subventions reportées du MES	322 926	1 787 807
	<u>530 717</u>	<u>2 021 840</u>

16 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	21 181 787	7 679 405
Sommes encaissées au cours de l'exercice	3 672 256	24 168 600
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(9 430 747)	(10 666 218)
Solde à la fin	<u>15 423 296</u>	<u>21 181 787</u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets particuliers du fonds avec restrictions.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

17 - DETTE À LONG TERME

	2025	2024
	\$	\$
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,47 % (3,43 % au 30 avril 2024), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2043 (a)	731 290 088	877 203 579
Emprunts à terme, portant intérêt à des taux variant de 4,051 % à 4,375 %, remboursables par versements mensuels de 72 530 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre le 1er mars 2031 et le 1er mars 2040	8 263 732	8 764 669
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux CORRA (2,89 %; taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (5,02 %) au 30 avril 2024), remboursable par versements semestriels, échéant en décembre 2033 (b)	19 611 866	21 269 931
	759 165 686	907 238 179
Tranche échéant à moins de un an	103 026 403	148 072 495
	656 139 283	759 165 684

(a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université et par le transport de subventions du MES accordées par décret, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec, conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*.

(b) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière, comme le décrit la note 20, à la conversion d'un emprunt à terme de 38 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux CORRA, en emprunt à taux fixe de 5,35 %.

Ces emprunts viennent à échéance comme suit :

	\$
2025-2026	103 026 403
2026-2027	120 572 771
2027-2028	52 236 866
2028-2029	47 160 528
2029-2030	40 120 431
2030-2044	396 048 687

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations et d'apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Apports reportés afférents aux immobilisations acquises par le PQI		
Solde au début	25 457 001	24 068 422
Sommes encaissées au cours de l'exercice	2 173 248	2 805 251
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(1 810 573)	(1 416 672)
Solde à la fin	<u>25 819 676</u>	<u>25 457 001</u>
Apports reportés afférents aux autres immobilisations		
Solde au début	30 486 655	31 362 469
Sommes encaissées au cours de l'exercice	68 970	17 744
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(895 367)	(893 558)
Solde à la fin	<u>29 660 258</u>	<u>30 486 655</u>
	<u>55 479 934</u>	<u>55 943 656</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

19 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au RRUQ, un régime de retraite à prestations définies commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 10 633 (10 288 participants au 30 avril 2024), dont 174 participants (165 participants au 30 avril 2024) pour l'Université.

La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRUQ s'élève à 1 794 703 \$ (1 580 440 \$ en 2024).

Puisqu'il s'agit d'un régime interentreprises pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité avec droit de participation ne peut être quantifié, il est impossible d'estimer les cotisations éventuellement nécessaires à la capitalisation de la quote-part de l'Université des prestations acquises mais non capitalisées aux termes du régime à prestations définies. Par conséquent, l'Université n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies.

Les informations concernant le régime présentées dans les états financiers audités joints au rapport annuel le plus récent du RRUQ font état d'un surplus de 507 473 000 \$ au 31 décembre 2024. Le rapport annuel publié par le Comité de retraite peut être consulté au www.rruq.ca.

Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme surcomplémentaire de retraite (PSR) pour les cadres supérieurs de l'Université a été effectuée en date du 31 décembre 2022 avec extrapolation au 30 avril 2025. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2023 avec extrapolation au 30 avril 2025.

Situation de capitalisation des régimes de retraite

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(2 336 000)	(2 263 000)	(772 000)	(691 000)	(1 525 000)	(1 348 000)	(4 633 000)	(4 302 000)

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

19 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Régime de retraite – PSR	159 000	187 000
Régime d'assurance collective	76 000	77 000
Régime de prestations de départ	222 000	211 000

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation	4,69	5,13	4,69	5,13	4,69	5,13
Taux de croissance de la rémunération	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;	pour 2023;
	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
	par la suite	par la suite	par la suite	par la suite	par la suite	par la suite
Coût des prestations						
Taux d'actualisation	5,13	4,79	5,13	4,79	5,13	4,79
Taux de croissance de la rémunération	6,00		6,00		6,00	
	pour 2023;		pour 2023;		pour 2023;	
	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
	par la suite		par la suite		par la suite	

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Taux tendanciel initial du coût des médicaments	5,09 %	5,16 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00 %	4,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2039-2040	2039

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

20 - SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

L'Université a contracté un swap de taux d'intérêt, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds des immobilisations. La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été déterminée par la banque de l'Université.

			2025	2024	
Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$	Variation \$
Décembre 2033	5,35	19 611 866	(2 161 082)	(960 646)	(1 200 436)
		<u>19 611 866</u>	<u>(2 161 082)</u>	<u>(960 646)</u>	<u>(1 200 436)</u>

21 - ENGAGEMENTS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour les commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	458 257	586 266
Fonds des immobilisations	1 067 975	1 834 940
Fonds avec restrictions	96 904	285 542
	<u>1 623 136</u>	<u>2 706 748</u>

b) Bâtiment – immeuble Henri-Julien

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2028 avec une option de renouvellement, à verser 1 861 253 \$ au cours des trois prochains exercices pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 1 121 025 \$ en 2026, à 366 124 \$ en 2027 et à 374 104 \$ en 2028.

c) Bâtiment – immeuble Saint-Roch II

L'Université s'est engagée, conjointement avec l'École nationale d'administration publique et Télé-université, d'après des contrats échéant en avril 2026 avec une option de renouvellement, à verser 1 261 243 \$ au cours du prochain exercice pour la gestion du bâtiment.

d) Renouvellement de licences informatiques

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2027, à verser 193 744 \$ pour le renouvellement de licences informatiques. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 115 686 \$ en 2026 et à 78 058 \$ en 2027.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

21 - ENGAGEMENTS (suite)

e) Actuaires-conseils

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en décembre 2026 avec une option de renouvellement, à verser 103 237 \$ pour divers services actuariels. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 75 362 \$ en 2026 et à 27 875 \$ en 2027.

f) Firme informatique

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2026 avec une option de renouvellement, à verser 1 027 149 \$ au cours du prochain exercice pour de la sous-traitance informatique.

g) Entente de publication

L'Université s'est engagée, d'après un contrat échéant jusqu'en décembre 2025, à verser 67 200 \$ au cours du prochain exercice pour une entente de publication.

h) Services-conseils

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en février 2027, à verser 216 021 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 130 105 \$ en 2026 et à 85 916 \$ en 2027.

22 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisation corporelles sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et d'équipements contenant des halocarbures ainsi qu'à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient le contrôle de Les Presses de l'Université du Québec, de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et de la Fondation Université du Québec. Les états financiers de ces organismes sans but lucratif ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Les Presses de l'Université du Québec

L'Université contrôle Les Presses de l'Université du Québec puisque les membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et les membres spéciaux recommandés par ceux-ci nomment les membres du conseil d'administration de l'organisme. Les Presses de l'Université du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission de l'organisme est de mettre en œuvre des projets d'édition favorisant une meilleure diffusion des connaissances, et ce, principalement auprès de la communauté universitaire et des professionnels, afin de participer activement au rayonnement du réseau de l'Université du Québec.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2025 et 2024 sont les suivants :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>3 940 305</u>	<u>3 883 679</u>
Passif	774 388	705 496
Actif net investi en immobilisations	12 015	15 184
Actif net non affecté	<u>3 153 902</u>	3 162 999
	<u>3 940 305</u>	<u>3 883 679</u>
Résultats		
Produits	2 742 908	2 730 133
Charges	<u>2 755 174</u>	2 596 046
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 266)	134 087
Actif net au début	<u>3 178 183</u>	3 044 096
Actif net à la fin	<u>3 165 917</u>	<u>3 178 183</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	29 044	63 276
Activités d'investissement	(191 553)	(216 895)

Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)

L'Université contrôle la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) étant donné qu'elle a le pouvoir d'en nommer tous les membres du conseil d'administration. La Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme exerce le rôle de mandataire de l'Université du Québec relativement à la gestion des résidences pour étudiants à l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que des Résidences Sainte-Hélène et Fleurie (UQSS).

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2025 et 2024 sont les suivants :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>67 233</u>	<u>335 262</u>
Passif	<u>39 438</u>	312 716
Actif net non affecté	<u>27 795</u>	22 546
	<u>67 233</u>	<u>335 262</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Résultats		
Honoraires de gestion – Université du Québec – siège social	<u>1 675 143</u>	1 392 918
Autres produits	<u>5 408</u>	6 673
	<u>1 680 551</u>	1 399 591
Charges	<u>1 675 302</u>	1 393 010
Excédent des produits sur les charges	<u>5 249</u>	6 581
Actif net au début	<u>22 546</u>	15 965
Actif net à la fin	<u>27 795</u>	<u>22 546</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<u>(268 029)</u>	178 386

Fondation Université du Québec

L'Université contrôle la Fondation Université du Québec, étant donné qu'elle a le pouvoir d'en nommer tous les membres du conseil d'administration. La Fondation Université du Québec est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, dont l'objectif est l'octroi de bourses et le financement de projets de recherche ou de développement pour les établissements concernés.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Les états financiers condensés de cet organisme établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public aux 30 avril 2025 et 2024 sont les suivants :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>9 290 983</u>	<u>8 434 056</u>
Passif	180 653	91 348
Soldes de fonds	8 661 232	8 424 821
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	<u>449 098</u>	<u>(82 113)</u>
	<u>9 290 983</u>	<u>8 434 056</u>
Résultats		
Produits	702 494	353 482
Apports sous forme de services – Université du Québec – siège social	<u>44 401</u>	<u>41 157</u>
	<u>746 895</u>	<u>394 639</u>
Charges	510 484	438 080
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>236 411</u>	<u>(43 441)</u>
Soldes de fonds au début	8 424 821	8 468 262
Soldes de fonds à la fin	<u>8 661 232</u>	<u>8 424 821</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(92 958)	(166 182)
Activités d'investissement	150 000	150 000
Gains (pertes) de réévaluation		
Pertes de réévaluation cumulées au début	(82 113)	(253 043)
Gains nets de réévaluation de l'exercice	<u>531 211</u>	<u>170 930</u>
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin	<u>449 098</u>	<u>(82 113)</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Par ailleurs, au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec les établissements du réseau de l'Université du Québec :

	2025		2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements du réseau de l'Université du Québec				
Université du Québec à Montréal	2 473 793	350 835	2 478 703	754 290
Université du Québec à Trois-Rivières	1 353 026	798 320	1 357 294	883 437
Université du Québec à Chicoutimi	1 316 550	1 832 640	897 098	738 654
Université du Québec à Rimouski	816 391	803 670	829 394	912 638
Université du Québec en Outaouais	816 704	792 796	850 108	958 578
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	665 332	496 531	724 031	585 218
École nationale d'administration publique	500 193	429 777	535 124	603 728
Institut national de la recherche scientifique	509 164	1 404 586	566 660	1 673 727
École de technologie supérieure	1 147 967	914 763	1 173 474	
Télé-université	1 311 402	1 443 361	641 011	1 507 926

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exception des instruments financiers qui en découlent.

De plus, l'Université est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et toutes les entreprises contrôlés, directement ou indirectement, par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

24 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs et autres sommes à recevoir. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque crédit.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les emprunts bancaires, les effets à payer et les emprunts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Un emprunt à long terme porte intérêt à taux variable et expose donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Université du Québec – siège social

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025
(non audité)

PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

							2025	2024
	Trois-Rivières	Chicoutimi	Sainte-Hélène	Fleurie	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de location	2 194 790	1 211 041	546 934	847 598	340 554	683 279	5 824 196	5 646 908
Charges								
Assurances	40 761	21 591	8 976	12 777	4 663	9 551	98 319	106 899
Autoassurance								
Chauffage et énergie	115 634	95 980	56 798	78 715	29 872	57 186	434 185	351 753
Déplacements et représentation	1 175	3 841	2 062	2 211	16 434	16 295	42 018	18 157
Entretien et réparation	412 179	169 662	148 915	56 099	19 154	25 583	831 592	618 476
Fournitures et messageries	36 613	8 521	18 923	7 875	5 770	10 832	88 534	88 598
Honoraires de gestion	658 434	420 957	175 936	190 958	98 873	296 952	1 842 110	1 542 089
Autres honoraires	15 679	3 048	2 695	39 899	441	911	62 673	79 196
Sécurité	12 070	21 437	4 138	4 213	2 882	6 487	51 227	67 481
Télécommunications	250	41 481	664	827	483	328	44 033	45 006
Redevances			31 801				31 801	90 323
Autres frais	10 078	6 944	9 190	11 047	2 705	3 171	43 135	33 927
	1 302 873	793 462	460 098	404 621	181 277	427 296	3 569 627	3 041 905
Excédent des produits sur les charges avant autres produits	891 917	417 579	86 836	442 977	159 277	255 983	2 254 569	2 605 003
Autres produits								
Subventions				26 026	46 800	125 000	197 826	198 249
Buanderie	20 225	15 476	5 650	8 303	3 574	8 054	61 282	57 970
Intérêts	71 680	21 187	10 337	11 962	10 647	31 555	157 368	137 396
Divers	11 831	11 921	114 302	1 247	(2 912)	2 479	138 868	50 812
	103 736	48 584	130 289	47 538	58 109	167 088	555 344	444 427
Excédent des produits sur les charges	995 653	466 163	217 125	490 515	217 386	423 071	2 809 913	3 049 430
Soldes de fonds affectés au début	1 759 751	520 146	253 767	293 672	261 375	774 670	3 863 381	2 674 548
Contribution au fonds des immobilisations	(327 652)	(314 971)	(198 986)	(339 154)	(167 137)	(327 476)	(1 675 376)	(1 860 597)
Soldes de fonds affectés à la fin	2 427 752	671 338	271 906	445 033	311 624	870 265	4 997 918	3 863 381

2.2. Système d'information financière universitaire (SIFU)

Université du Québec (Siège social)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	53 657 045	-	1 009 255	-	-		54 666 300	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	116 673 110	---	---	---	---		116 673 110	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	866 638	600 575	110 021 379	-	-		111 488 592	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	1 145 768	15 033 361	-	-	-	(16 179 129)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	552 898	-	-	-	-		552 898	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
Total de l'actif court terme			172 895 459	15 633 936	111 030 633	-	-	(16 179 129)	283 380 899	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-		-	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	20 084 718	-	-	-	-		20 084 718	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	800 943 640	-	-		800 943 640	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	76 235 065	---	---		76 235 065	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		192 980 177	15 633 936	988 209 339	-	-	(16 179 129)	1 180 644 322	21

Université du Québec (Siège social)
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2025
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	119 437 099	-	-	119 437 099	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	8 540 734	207 543	---	-	-	8 748 277	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	139 007 142	3 097	39 315 275	-	-	178 325 514	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	530 717	-	---	-	-	530 717	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	15 423 296	-	-	-	15 423 296	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	103 026 403	-	-	103 026 403	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	15 033 361	-	1 145 768	-	-	(16 179 129)	32
	Total du passif à court terme		163 111 953	15 633 936	262 924 545	-	-	(16 179 129)	425 491 305
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 633 000	-	-	-	-	4 633 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	656 139 283	-	-	656 139 283	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	55 479 934	---	---	55 479 934	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	2 161 082	-	-	2 161 082	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	17 798 051	-	-	-	-	17 798 051	38
	TOTAL DU PASSIF		185 543 004	15 633 936	976 704 844	-	-	(16 179 129)	1 161 702 654
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	22 321 807	-	328 775	-	-	22 650 582	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(14 884 634)	---	---	---	-	(14 884 634)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	11 175 720	---	---	11 175 720	45
	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		7 437 173	-	11 504 495	-	-	18 941 668	46
	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		192 980 177	15 633 936	988 209 339	-	-	(16 179 129)	47

Not: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université du Québec (Siège social)
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	-	---	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	-	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	-	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	-	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	-	---	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	-	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---		-	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	-	---	---	---		-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---		-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	-	---	---	---		-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	13 386	---	---	---		13 386	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	-	-	-	-		-	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		13 386	-	-	-	-	13 386	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	23 652 652	6 235 042	32 097 106	---	---	61 984 799	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	10 060 940	2 508 260	1 943 228	-	-	14 512 428	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	-	-	-	-	-	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	371 736	-	-	-	-	371 736	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	1 810 573	---	---	1 810 573	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	-	---	---	-	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	-	---	---	-	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	35 367	---	---	35 367	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		34 085 327	8 743 302	35 886 275	-	-	78 714 904	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 765 390	559 578	262 732	-	-	2 587 700	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-	-	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	76 000	-	-	-	76 000	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	-	-	---	---	---	-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	12 615 001	51 867	-	---	-	12 666 868	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	352 341	-	-	-	-	352 341	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		14 732 733	687 445	262 732	-	-	15 682 910	34
35	TOTAL DES PRODUITS		48 831 446	9 430 747	36 149 007	-	-	94 411 199	35

Université du Québec (Siège social)
Etat des charges

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	4 764 583	1 061 118	---	---		5 825 700	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	-	-	---	---		-	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	8 224 177	1 928 777	---	---		10 152 954	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 544 812	169 319	---	---		1 714 131	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1 193 402	148 080	---	---		1 341 483	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---		-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	3 235 486	750 206	---	---		3 985 692	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	247 231	(2 402)	---	---		244 829	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		19 209 691	4 055 098	-	-	-	23 264 789	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	86 000	---	---	---		86 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	109 661	17 870	---	---		127 531	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	863 042	261 314	---	---		1 124 356	19
20	Bourses (735)	s/o	-	-	---	---		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	7 635 332	3 543 127	708 198	-		11 886 657	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	264 260	5 673	---	---		269 933	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	6 624 376	1 450 757	-	---		8 075 133	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	138 398	1 592	---	---		139 991	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 146 834	-	1 238	---		3 148 072	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 514 000	962	---	---		2 514 962	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	45 595	-	---	---		45 595	28
29	Charges relatives à l'infonuagique (867)	s/o	---	---	187 446	---		187 446	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	1 464 299	47 217	1 228 296	---		2 739 812	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---		-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	523 401	3 098	31 816 862	-		32 343 361	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	4 696 164	---		4 696 164	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---		-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	30 698	8 560	32 555	-		71 814	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		23 445 896	5 340 172	38 670 758	-	-	67 456 825	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(0)	-	---	---		(0)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	-	-	-	-		-	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	1 200 436	-		1 200 436	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		23 445 896	5 340 172	39 871 193	-	-	68 657 261	43
44	TOTAL DES CHARGES		42 655 586	9 395 270	39 871 193	-	-	91 922 050	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		6 175 860	35 476	(3 722 187)	-	-	2 489 149	45

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

Université du Québec (Siège social)
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		4 978 560	-	11 718 958	-	-	-	16 697 518	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé		4 978 560	-	11 718 958	-	-	-	16 697 518	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	48 831 446	9 430 747	36 149 007	-	-	-	94 411 199	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	42 655 586	9 395 270	39 871 193	-	-	-	91 922 050	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		6 175 860	35 476	(3 722 187)	-	-	-	2 489 149	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(245 000)	---	---	---	---		(245 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	3 507 724	-	-		3 507 724	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	3 472 248	35 476	-	-	-		3 507 724	11
12	Sous-total		2 458 612	0	(214 463)	-	-	-	2 244 149	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		7 437 172	0	11 504 495	-	-	-	18 941 667	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	22 321 807	-	328 775	-	-		22 650 582	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(14 884 634)	---	---	---			(14 884 634)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	11 175 720	---	---		11 175 720	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		7 437 173	-	11 504 495	-	-	-	18 941 668	20

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.
Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec (Siège social)
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	-	-	---	---	-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	-	---	---	---	-	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	-	---	---	---	-	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	-	---	---	---	-	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	---	-	-	---	---	-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	-	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	-	---	---	-	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	-	-	---	---	-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	-	-	---	---	-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	-	-	13 386	-	-	-	13 386	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Total des produits provenant des étudiants	-	-	13 386	-	-	-	13 386	13
14	Subventions du Ministère (515)	160 000	3 574 536	19 918 116	-	---	-	23 652 652	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	1 145 036	4 197 060	4 493 944	-	224 900	-	10 060 940	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	199 936	-	-	-	171 800	-	371 736	17
18	Total des subventions	1 504 972	7 771 596	24 412 060	-	396 700	-	34 085 327	18
19	Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 608 024	-	157 367	---	1 765 390	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	-	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	---	-	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	-	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	-	-	-	-	---	-	25
26	Ventes externes (460)	312 949	973 098	1 083 494	-	9 560 255	685 204	12 615 001	26
27	Autres produits (466, 470)	(39 074)	35 269	62 722	-	278 807	14 617	352 341	27
28	Total des produits autres	273 876	1 008 367	2 754 240	-	9 996 429	699 821	14 732 733	28
29	TOTAL DES PRODUITS	1 778 847	8 779 963	27 179 685	-	10 393 129	699 821	48 831 446	29

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	509 441	539 160	3 588 858	-	-	83 958	43 166	4 764 583	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 360 471	3 266 713	3 336 179	-	-	260 813	-	8 224 177	8
9	Personnel de soutien technique	197 358	484 777	790 919	-	-	71 759	-	1 544 812	9
10	Personnel de soutien de bureau	137 953	180 663	841 636	-	-	-	33 150	1 193 402	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	500 347	983 200	1 637 066	-	-	98 405	16 468	3 235 486	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(215 029)	241 309	222 847	-	-	-	(1 896)	247 231	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	2 490 541	5 695 822	10 417 505	-	-	514 936	90 887	19 209 691	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	86 000	-	-	-	-	86 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	789	9 801	91 457	-	-	7 614	-	109 661	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	242 105	41 383	403 006	-	-	59 491	117 058	863 042	19
20	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 657 315	163 700	2 325 520	-	-	3 488 797	-	7 635 332	21
22	Fournitures et matériel (745)	2 692	1 748	41 259	-	-	195 401	23 160	264 260	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	330 374	1 599 019	981 259	-	-	3 371 635	342 089	6 624 376	24
25	Volumes et périodiques (750)	10 103	61 930	66 366	-	-	-	-	138 398	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	184 723	-	-	-	2 024 861	937 250	3 146 834	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	642	-	(1 337)	-	-	2 514 695	-	2 514 000	27
28	Location-exploitation (830)	1 868	29 740	340	-	-	1 295	12 351	45 595	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	528	1 279 663	92 326	-	-	18 460	73 322	1 464 299	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	60	-	495 862	-	-	27 479	-	523 401	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	(20)	26 299	-	-	4 420	-	30 698	34
35	Total des charges autres	2 246 475	3 371 688	4 608 356	-	-	11 714 147	1 505 230	23 445 896	35
36	Ventes internes (878)	-	-	(0)	-	-	-	-	(0)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	8 944	(8 944)	-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	2 246 475	3 371 688	4 608 356	-	-	11 723 091	1 496 286	23 445 896	39
40	TOTAL DES CHARGES	4 737 016	9 067 509	15 025 861	-	-	12 238 027	1 587 173	42 655 586	40

Université du Québec (Siège social)
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche 1	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Soutien institutionnel (administration) 4	Services à la collectivité 5	Services aux étudiants 6	Entreprises auxiliaires 7	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments) 8	Total 9	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	5 678 231	-	556 811	-	-	-	-	6 235 042	3
4	2 508 260	-	-	-	-	-	-	2 508 260	4
5	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	8 186 491	-	556 811	-	-	-	-	8 743 302	7
8	559 578	-	-	-	-	-	-	559 578	8
9	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	76 000	-	-	-	-	-	-	76 000	12
13	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	51 867	-	-	-	-	-	-	51 867	15
16	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	687 445	-	-	-	-	-	-	687 445	17
18	8 873 936	-	556 811	-	-	-	-	9 430 747	18

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale								1
2	Direction	908 983	60 446	91 689	-	-	-	1 061 118	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 541 787	117 731	269 260	-	-	-	1 928 777	8
9	Personnel de soutien technique	134 965	81	34 273	-	-	-	169 319	9
10	Personnel de soutien de bureau	131 179	-	16 902	-	-	-	148 080	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	611 215	42 790	96 202	-	-	-	750 206	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(23 606)	(11 170)	32 374	-	-	-	(2 402)	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	3 304 522	209 878	540 699	-	-	-	4 055 098	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	8 637	3 558	5 675	-	-	-	17 870	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	196 260	11 706	53 347	-	-	-	261 314	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	3 518 981	(26 545)	50 691	-	-	-	3 543 127	20
21	Fournitures et matériel (745)	4 250	1 388	35	-	-	-	5 673	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	838 591	508 217	103 950	-	-	-	1 450 757	23
24	Volumes et périodiques (750)	903	-	689	-	-	-	1 592	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	-	-	-	-	-	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	962	-	-	-	-	-	962	26
27	Location exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	25 698	4 299	17 220	-	-	-	47 217	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	3 044	-	54	-	-	-	3 098	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	8 560	-	-	-	-	-	8 560	33
34	Total des charges autres	4 605 888	502 623	231 661	-	-	-	5 340 172	34
35	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	4 605 888	502 623	231 661	-	-	-	5 340 172	38
39	TOTAL DES CHARGES	7 910 409	712 501	772 360	-	-	-	9 395 270	39

3. État du traitement

3.1. Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	26,64	Le plus élevé	192 001	23 157
		Moyenne	153 502	5 515
		Le moins élevé	109 448	54
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	26,64	Le plus élevé	17 292
		Moyenne	6 240
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

4. Rapport sur la performance

4.1. Grille des indicateurs

I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an														
199	Diplomation après 6 ans														
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant														
200	Sciences de la santé														
201	Sciences pures														
202	Sciences appliquées														
203	Arts														
204	Lettres														
205	Sciences humaines														
206	Éducation														
207	Droit														
208	Administration														
209	Études plurisectorielles														
210	Sans objet														
	Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant														
211	Sciences de la santé														
212	Sciences pures														
213	Sciences appliquées														
214	Arts														
215	Lettres														
216	Sciences humaines														
217	Éducation														
218	Droit														
219	Administration														
220	Études plurisectorielles														
221	Sans objet														
222															
	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant														
223	Sciences de la santé														
224	Sciences pures														
225	Sciences appliquées														
226	Arts														
227	Lettres														
228	Sciences humaines														
229	Éducation														
230	Droit														
231	Administration														
232	Études plurisectorielles														
233	Sans objet														
234															
	Remarques														

Nom de l'établissement : Université du Québec - Siège social						Date :			
						Page 2 de 2			
I. Éléments d'information			II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE			Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé								
236	Sciences pures								
237	Sciences appliquées								
238	Arts								
239	Lettres								
240	Sciences humaines								
241	Éducation								
242	Droit								
243	Administration								
244	Études plurisectorielles								
245	Sans objet								
246	Valeur indéterminée								
247	Ensemble des secteurs								
Durée moyenne des études de maîtrise			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé								
249	Sciences pures								
250	Sciences appliquées								
251	Arts								
252	Lettres								
253	Sciences humaines								
254	Éducation								
255	Droit								
256	Administration								
257	Études plurisectorielles								
258	Sans objet								
259	Valeur indéterminée								
260	Ensemble des secteurs								
Durée moyenne des études de doctorat			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé								
262	Sciences pures								
263	Sciences appliquées								
264	Arts								
265	Lettres								
266	Sciences humaines								
267	Éducation								
268	Droit								
269	Administration								
270	Études plurisectorielles								
271	Sans objet								
272	Valeur indéterminée								
273	Ensemble des secteurs								
Remarques									

4.2. Mesures prises pour favoriser l'encadrement et la réussite des personnes étudiantes

Le statut particulier de l'Université du Québec – Siège social au sein du système universitaire lui confère un rôle différent des autres établissements en ce qui concerne l'enseignement. L'UQ intervient en appui pour favoriser la réussite des personnes étudiantes. Sa fonction consiste non pas à encadrer ou à former directement des personnes étudiantes, mais à soutenir les établissements du réseau et leur personnel dans le maintien de conditions optimales pour l'apprentissage. Ces dernières années, grâce à trois projets financés par le gouvernement du Québec, l'Université du Québec – Siège social s'est imposée comme un lieu incontournable de fédération, de médiation et de mobilisation des connaissances relatives à la réussite. D'autres dispositifs organisationnels cités ci-dessous illustrent bien son rôle en soutien à l'encadrement et à la réussite des personnes étudiantes.

4.2.1. Mesures phares relatives à l'encadrement et à la réussite des personnes étudiantes

TROIS MESURES POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR SUR LES FACTEURS DE RÉUSSITE

1. La santé mentale et les troubles mentaux influent significativement sur les chances de réussite des personnes étudiantes. **L'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉ)** développée par des directrices et directeurs des services aux personnes étudiantes du réseau de l'Université du Québec, est financée depuis 2021 par le MES dans le cadre de son Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASME), le MSSS ainsi que la philanthropie et est coordonnée par l'UQ pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur québécois. L'ISMÉ est mandatée pour :
 - a. Animer et tenir à jour la Station SME (www.stationsme.ca);
 - b. Animer le Réseau interuniversitaire des intervenantes et intervenants en santé mentale personnes étudiantes (RIISMÉ);
 - c. Réaliser des campagnes de sensibilisation à la SME en enseignement supérieur (2024 et 2025);
 - d. Organiser les Journées SME de diffusion et de transfert des connaissances (2024 et 2026);
 - e. Mettre en valeur les actions en promotion de la santé mentale.

L'ISMÉ contribue ainsi à l'amélioration de la santé mentale étudiante (SME) et participe au développement de milieux d'étude sains, sécuritaires et bienveillants pour la population étudiante. À cette fin, elle simplifie l'accès aux connaissances et expertises en la matière. L'initiative favorise également la collaboration entre les membres de l'écosystème de SME.

2. Le projet **Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres** est une autre initiative originale de l'UQ financée par le MES. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure 4.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026, « Soutenir la recherche et le partage d'expertise portant sur la réussite et les bonnes pratiques en la matière ». Échelonné de 2022 à 2025, ce projet consistait à coconstruire et à diffuser un modèle de soutien aux transitions entre les ordres secondaire, collégial et universitaire. Déposé en mars 2025, le modèle comprend des mesures structurantes qui ont été mises à l'essai par des partenaires interordres régionaux dans le cadre de projets de recherche partenariaux. Son élaboration a été encadrée par un comité scientifique composé de chercheurs et de chercheuses universitaires et collégiaux. D'une ampleur inédite au Québec, le projet a mis à contribution cinq regroupements régionaux (Bas-Saint-Laurent, Mauricie, Montréal, Outaouais, Saguenay–Lac-Saint-Jean) et deux projets transversaux composés de près de 20 chercheuses et chercheurs d'universités, de cégeps et d'organismes québécois. Ces acteurs se sont mobilisés autour d'un objectif commun : la réussite des transitions vers les études supérieures au Québec, dans une visée

d'épanouissement de la personne étudiante, à travers les multiples transitions vécues au cours de sa vie. En plus du [modèle de soutien aux transitions interordres](#), le projet Transitions réussies a accouché d'un [référentiel de développement des compétences essentielles aux études postsecondaires](#) ainsi que d'une [cinquantaine de ressources](#) (guide, questionnaire, vidéos, balados, fiches, etc.) destinées à faciliter l'appropriation du modèle par les équipes des milieux éducatifs. L'Université du Québec – Siège social travaille activement à favoriser l'adoption de ces outils dans le réseau et au sein de ses partenaires.

- 3. L'Observatoire pour la réussite en enseignement supérieur (ORES)** est une autre initiative propulsée par l'UQ dont la création s'inscrit dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) du MES. Ses activités ont pris fin en juin 2025. La mission de l'ORES était de centraliser la diffusion de la recherche en matière de réussite pour favoriser le transfert de connaissances et contribuer à l'adoption de meilleures pratiques par les différents acteurs des réseaux collégial et universitaire. L'ORES a notamment rendu accessibles au milieu de l'enseignement supérieur une veille informationnelle substantielle liée à la réussite ainsi que des dossiers thématiques vulgarisant des enjeux complexes et offrant des pistes concrètes d'action. En outre, elle a mis en œuvre diverses activités publiques de maillages interordres, interétablissements et interdisciplinaires autour de la réussite des personnes étudiantes.

4.2.2. Autres mesures relatives à l'encadrement et à la réussite des personnes étudiantes

DES CONNAISSANCES STRATÉGIQUES SUR LES POPULATIONS ÉTUDIANTES

L'UQ a mis en place une série d'enquêtes et de traitements de données pour offrir aux établissements du réseau une connaissance unique sur les besoins de leurs populations étudiantes. Cette connaissance leur permet ensuite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité et la persévérance que la réussite de leurs personnes étudiantes, dont la plupart ont des profils atypiques qui exigent un parcours universitaire adapté à leur réalité.

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations (DRD) et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) permettent aux établissements du réseau de bénéficier d'informations rigoureuses, pertinentes et constamment mises à jour. Ces directions se partagent entre autres l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, SYSPER, UCASS et ACPAU des établissements. Il s'agit d'un exemple probant où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. Plus spécifiquement, la DRD réalise diverses analyses financières et stratégiques dont plusieurs portent sur l'évolution constante des règles de financement des universités. De son côté, la DRI met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes et leur planification institutionnelle.

Ces équipes ont développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans un environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tels que : l'ACPAU, le MES, le Bureau

de coopération interuniversitaire (BCI), le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que des universités hors réseau.

Le réseau de l'UQ participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements afin d'orienter la prise de décision. Ces données fournissent une perspective longitudinale et comparative avec les autres établissements au Québec, au Canada et en Amérique du Nord. En 2024-2025, le réseau UQ a participé aux enquêtes suivantes : *Canadian Graduate and Professional Student Survey* (CGPSS), l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord et le sondage *Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey* (STEM) du CSRDE. En ce qui concerne l'enquête *National Survey of Student Engagement* (NSSE), la prochaine édition se tiendra à l'hiver 2026. L'UQ a également participé au *National Symposium on Student Retention* (NSSR) du CSRDE, où les établissements nord-américains partagent leurs bonnes pratiques en matière de réussite étudiantes. De plus, le réseau UQ a une entente avec le MEES pour obtenir les données de l'enquête *Relance à l'Université*, qui a lieu tous les deux ans. Ces données permettent d'obtenir des informations détaillées sur les emplois occupés par les personnes diplômées des établissements d'enseignement supérieur du Québec, deux ans après leur diplomation. Une analyse sur la mobilité des personnes diplômées est d'ailleurs en cours de production pour décrire l'état de la situation dans le réseau de l'UQ.

L'UQ produit aussi ses propres enquêtes dont celle sur les **Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études** (ICOPE). Mené tous les cinq ans, ce recensement s'adresse aux nouvelles personnes étudiantes du réseau. La dernière collecte s'est déroulée à l'automne 2022 et plusieurs analyses ont été réalisées par la DRI depuis, à partir de ces données. À la suite du rapport d'enquête publié l'an dernier, qui a permis d'actualiser le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, une analyse qualitative des commentaires des personnes étudiantes a été réalisée. Celle-ci a entre autres mis en lumière des enjeux financiers, administratifs, de conciliation études-obligations personnelles et de reconnaissance des acquis (RAC). Un effort est fait pour distinguer certaines populations étudiantes spécifiques, afin de mieux comprendre leurs besoins et mieux cibler le soutien que les établissements doivent leur apporter. Au cours de la dernière année, des analyses complémentaires ont ainsi permis d'établir des portraits par région pour soutenir le recrutement de personnes étudiantes au Québec. Elles ont en outre servi à alimenter les discussions lors du Colloque sur l'avenir des universités en région (mars 2025) et à soutenir divers travaux relatifs aux personnes étudiantes en formation continue créditée et en situation de RAC. Des analyses sur la précarité financière des personnes étudiantes et sur la formation à distance sont également en cours. Finalement, les données ICOPE permettent de répondre à des questions plus ponctuelles soulevées par les établissements, notamment sur les personnes étudiantes qui sont parents, les motifs d'abandon des études universitaires, l'emploi des personnes étudiantes et les sources de financement des études.

Aussi, parallèlement à l'enquête CGPSS, l'UQ administre tous les six ans au corps professoral une enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs. Instauré en 2016, ce sondage s'adresse à tous les professeurs et professeuses des établissements du réseau de l'UQ qui encadrent des personnes étudiantes dans les programmes de recherche et vise à mieux connaître et soutenir les pratiques favorables à la réussite des études. La dernière collecte de cette enquête s'est déroulée à l'hiver 2022.

L'exploration des données de l'enquête sur les Admis non-inscrits (ANI), menée pour une première fois l'an dernier (automne 2023) auprès des personnes admises à l'UQ, mais qui ne se sont pas inscrites, s'est poursuivie. Une analyse qualitative des commentaires et messages laissés par les personnes répondantes a fait ressortir les obstacles rencontrés par les personnes étudiantes entre l'admission et l'inscription. Au-delà des exigences académiques, parmi les principaux obstacles au démarrage d'un projet d'études, on note les enjeux bureaucratiques et financiers, et des facteurs logistiques tels que le logement ou l'accès aux outils informatiques.

En outre, au cours de l'année 2024-2025 s'est poursuivie la réalisation du projet de développement d'écosystème fédéré et intégré (DÉFI), dont la réalisation est menée par l'UQAM et l'ÉTS et supervisée par l'équipe de l'Université du Québec – Siège social. Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, ce projet comprend deux volets.

Le premier vise l'harmonisation des environnements numériques d'apprentissage des établissements du réseau. Il vise le développement et déploiement de deux composantes principales dans les 10 établissements du réseau : un orchestrateur d'environnement numérique d'apprentissage (ENA) et l'authentification fédérée. L'orchestrateur ENA permet la mise en commun (ou la fédération) de plusieurs instances de Moodle ou d'autres plateformes ENA. L'authentification fédérée vise à permettre aux personnes étudiantes de chacun des établissements de s'authentifier, avec les codes d'accès et mots de passe de leur établissement d'origine, sur les ENA des autres établissements afin de faciliter l'interconnectivité et la mise en place, par exemple, de programmes conjoints. La conception, l'implantation de l'orchestrateur et de l'authentification fédérée sont complétées dans les temps et les budgets tandis que l'intégration du système par l'ensemble des constituantes est commencée et se poursuivra sur les deux prochaines années.

Le second volet vise quant à lui l'intégration d'outils de soutien à la réussite. Ce volet répond à quatre besoins d'affaires des établissements du réseau :

1. Faciliter l'accès et l'interprétation des données dont disposent les établissements sur la réussite étudiante;
2. Améliorer l'accès aux ressources pédagogiques et aux ressources de soutien à la réussite étudiante;
3. Permettre à la personne étudiante l'identification autonome de ses besoins et des ressources disponibles;
4. Fournir des outils facilitant la mise en place d'évaluations correspondant aux besoins et objectifs du personnel enseignant.

Au cours de la dernière année, l'équipe responsable de ce volet a progressé dans l'élaboration d'un référentiel pour la valorisation des données en soutien à la réussite destiné à améliorer la prise de décision et du cheminement et de la réussite des personnes étudiantes.

LE FODAR, UN OUTIL POUR COLLABORER, DÉVELOPPER, INNOVER ET PRENDRE DES RISQUES

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est depuis plusieurs années un outil essentiel à l'émergence et à la mise en œuvre de partenariats et d'initiatives collectives. Il est pourvu d'une enveloppe annuelle de près de 2 M\$, financée conjointement par les établissements (50 %) et par l'UQ (50 %). Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et création, et de développement académique au sein des 10 établissements. Le Fonds est structuré en trois volets. Le premier, consacré aux Grandes initiatives réseau (GIR), encourage les initiatives structurantes et à grande portée qui permettent au réseau et aux établissements de se positionner dans des créneaux ou des thématiques stratégiques pour leur développement au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur. Au cours des deux dernières années, quatre nouvelles GIR ont été lancées au sein du réseau. La première vise à soutenir les étapes préliminaires du développement d'un système d'aide à l'analyse des documents d'admission (GIR-SAADA), tandis que les deux autres concernant la sécurité de la recherche, la formation d'un bureau de la coordination de la recherche en sciences de la forêt ainsi que le développement de la recherche en santé.

Un autre volet du FODAR, intitulé Communauté réseau, vise quant à lui à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements, que ce soit sous la forme de groupes de travail, de communautés de pratique, de tables de concertation, d'activités scientifiques, de programmes en partenariat ou, plus spontanément, de rencontres exploratoires visant le démarrage de nouveaux projets de recherche ou de nouveaux services réseau.

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements ad hoc d'intervenants des établissements permettant de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme. On s'y penche, entre autres, sur la reconnaissance des acquis, le libre accès, les éditeurs prédateurs, les données bibliométriques, les compétences informationnelles et numériques, la connaissance de la population étudiante, etc.

Les communautés de pratique permettent le réseautage, le renforcement des compétences ainsi que le développement de formations, de matériaux et de solutions aux problématiques. Évoluant à distance, elles nécessitent aussi un travail en présentiel et le dégagement de fonds pour financer des activités de production d'outil ou de communication notamment, rendus possibles par le FODAR. Plusieurs membres de l'équipe de l'Université du Québec – Siège social soutiennent et animent ainsi, chaque année, une dizaine de communautés de pratique. Les sujets sont variés : la formation continue, les services aux personnes étudiantes de l'international et des Premiers Peuples, le développement de la recherche, le développement et l'évaluation de programmes, la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), l'éthique en recherche et l'évaluation.

Quelques exemples de groupes de travail et de communautés de pratiques

Relevant du Comité des directions des services à la communauté étudiante de l'UQ, la Communauté de pratique Premiers Peuples (CoP-PP) rassemble les personnes professionnelles responsables du soutien des personnes étudiantes des Premiers Peuples dans chaque établissement du réseau. Elle a pour objectif de permettre à ces personnes d'interagir pour apprendre les unes des autres en mettant en commun les défis, les expériences porteuses et les bonnes pratiques touchant le soutien et l'accompagnement des personnes étudiantes des Premiers Peuples. Ce lieu d'échanges permet ainsi aux membres d'approfondir leurs connaissances et de développer de nouveaux savoirs liés à leur pratique professionnelle. La CoP-PP encourage l'innovation et favorise la circulation des savoirs afin d'améliorer la sensibilisation des différents acteurs du milieu universitaire aux enjeux et réalités de la population étudiante des Premiers Peuples. Ce modèle de communauté de pratique est unique à l'UQ.

La CIA-Moodle est une communauté d'intérêts réunissant des personnes professionnelles issues des dix établissements du réseau de l'Université du Québec autour d'enjeux liés à l'utilisation de Moodle. Elle vise à structurer la collaboration entre les équipes technopédagogiques et informatiques pour favoriser le partage d'expertise, la mutualisation des pratiques et la cocréation de solutions. En tant qu'espace structuré de partage professionnel, la CIA-Moodle permet ainsi la circulation d'expertises entre divers profils (TI, technopédagogie, gestion), la mutualisation d'outils, la valorisation des pratiques issues des établissements du réseau, le développement d'une intelligence collective. Cette approche limite aussi la redondance des initiatives en brisant le travail en silo pour un même domaine d'expertise à l'échelle du réseau.

ACTIONS POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES ET SOUTENIR LA RÉUSSITE DES PERSONNES ÉTUDIANTES

Comme en témoignent les actions énumérées ci-dessous, la Direction des études, de la formation et du développement académiques (DEFDA) et la Direction du soutien aux études et des bibliothèques (DSEB) jouent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de stratégies touchant les compétences des personnes étudiantes.

- Déploiement du plan de développement individuel (PDI) : L'objectif du PDI est de permettre aux personnes étudiantes de suivre un parcours personnalisé d'auto-évaluation et de préparation à la vie professionnelle en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs objectifs académiques. Après avoir testé l'outil dans cinq établissements du réseau, il est maintenant disponible pour tous les établissements du réseau.

- Offre de formation pour les compétences professionnelles de recherche : Afin de favoriser la réussite des personnes étudiantes aux cycles supérieurs et de les préparer à une future carrière professionnelle, l'équipe de l'Université du Québec – Siège social a soutenu l'élaboration, au cours de l'année écoulée, de trois nouveaux cours, soit un portant sur l'entrepreneuriat, un deuxième abordant la question du transfert de connaissances et, enfin, un cours sur la gestion des ressources humaines dans un contexte non hiérarchique. Ces trois cours s'ajouteront, lorsque complétés, à l'offre existante, qui comprend trois cours ouverts aux inscriptions, en collaboration avec la TÉLUQ (EDU6460 Préparation d'une communication scientifique, EDU6461 Gestion de mon projet de recherche et EDU6463 La conduite responsable en recherche).
- Compétences informationnelles : À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futures personnes diplômées. Plusieurs initiatives des bibliothèques du réseau soutiennent le développement des compétences informationnelles des personnes étudiantes nécessaires tout au long de leur parcours d'études ou de formation à la recherche. Entre autres réalisations et activités récentes, mentionnons la réalisation d'une infographie sur les risques et opportunités de l'IA générative, la mise sur pied d'un groupe projet pour développer une formation sur les connaissances de base communes sur l'IA, l'animation du site Carrefour compétences informationnelles, la création du jeu d'évasion Éditeurs prédateurs. Également, la tenue d'un premier événement majeur pour le personnel des bibliothèques, le Rendez-vous des bibliothèques du réseau de l'UQ, sur la thématique de l'intelligence artificielle, a permis au personnel des bibliothèques du réseau de réfléchir collectivement aux transformations majeures qu'apportent les IAG dans le milieu des bibliothèques universitaires.
- Compétences et innovations pédagogiques : Le **Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique** (GRIIP), soutenu par l'Université du Québec – Siège social, rassemble 29 membres du personnel professionnel en pédagogie ainsi que de professeures et professeurs spécialistes en pédagogie du réseau qui partagent leurs approches, conçoivent ensemble des ressources pédagogiques et documentent des pistes d'action pour relever les défis communs des équipes en soutien à l'enseignement. La diffusion et le transfert occupent une place importante au GRIIP. En 2024-2025, l'équipe a :
 - publié quatre numéros de la publication de vulgarisation pédagogique *Le Tableau* et trois bulletins de veille;
 - diffusé cinq webinaires;
 - organisé cinq Cafés pédagogiques s'adressant aux membres des équipes pédagogiques du réseau de l'UQ pour discuter de sujets d'intérêt commun comme l'utilisation pédagogique de l'intelligence artificielle ou les pratiques en prévention du plagiat;
 - lancé la troisième édition du concours Lumières sur l'innovation pédagogique, qui vise à valoriser l'innovation et à mettre en lumière les pratiques innovantes qui améliorent la qualité de l'enseignement universitaire.

Les réalisations sont publiées sur le site Web et sur les médias sociaux de [Pédagogie universitaire](#).

- Développement des compétences du personnel des services à la communauté étudiante : l'Université du Québec – Siège social soutient le développement des compétences du personnel des services à la communauté étudiante pour qu'il soit plus à même de répondre aux besoins des personnes étudiantes et ainsi favoriser leur réussite. En veille informationnelle active, l'équipe de l'UQ anime le Portail des services aux personnes étudiantes, un site Web de diffusion d'informations actuelles et pertinentes dans les secteurs couverts par les services à la communauté étudiante (SCÉ). L'Université du Québec – Siège social réunit également sur une base régulière les directions des services à la communauté étudiante de tous les établissements dans le but de favoriser la concertation et le partage de pratiques au profit du bien-être et de la réussite des personnes personnes étudiantes. Grâce à son colloque

bisannuel des SCÉ, l'Université du Québec – Siège social soutient l'ensemble des intervenants et intervenantes auprès des personnes étudiantes du réseau, mais également des autres universités québécoises et du réseau collégial (en préparation pour 2026).

DÉVELOPPEMENT ET ÉVALUATION DE PROGRAMME ET SOUTIEN À LA GESTION DES PROGRAMMES OFFERTS EN PARTENARIAT

Pour les universités, une première condition de réussite est de proposer une offre de programmes en phase avec les besoins des Québécoises et des Québécois, avec les défis des sociétés contemporaines et avec les compétences recherchées sur le marché du travail. À cet égard, le développement et l'évaluation de programmes sont au cœur de la mission académique des établissements.

Par ailleurs, l'accessibilité à une diversité de programmes sur tout le territoire occupe également une place centrale dans la mission de l'UQ. Aujourd'hui, les établissements du réseau UQ sont impliqués dans 75 % des programmes d'études offerts en partenariat au Québec. Le FODAR soutient financièrement seize d'entre eux. Mentionnons que trois nouveaux programmes en partenariat se sont ajoutés à l'offre réseau au cours de la dernière année.

La DEFDA soutient le développement, l'évaluation et l'accompagnement des programmes, y compris des programmes offerts en partenariat, afin de favoriser l'accessibilité et la réussite à l'enseignement supérieur. Les activités suivantes, réalisées en continu et ponctuellement lors de la dernière année financière, témoignent de son rôle en la matière :

- Conseil au développement de nouveaux programmes d'études : service de conseil, animation d'une communauté de pratique des professionnelles et professionnels en développement de programmes, accompagnement offert au personnel nouvellement embauché, développement d'outils et de documents d'information.
- Participation aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités, du BCI et de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP), qui réfléchit à la révision des mécanismes et procédures en vigueur pour rendre plus efficace le processus d'autorisation de la créer ou de modifier un programme.
- Appui à l'évaluation de programmes : coordination et soutien de l'évaluation des programmes offerts en partenariat (depuis 2010), accompagnement de la Table des évaluatrices et évaluateurs de programmes qui regroupe des membres des 10 établissements du réseau de l'UQ, complétion du processus d'évaluation de programmes de deux programmes en partenariat.
- Organisation de simulations de visites d'évaluation de projets de programme conjoints et contribution à la préparation de plusieurs autres visites.
- Accompagnement et soutien des programmes offerts en partenariat : conception et révision des protocoles d'entente, développement de guides et d'outils favorisant la collaboration interétablissements, mobilisation des groupes concernés (corps professoral, équipes des décanats aux études, services de soutien académique, professionnels des facultés, etc.), coordination des démarches interétablissements de modification des programmes, création de nouveaux programmes offerts en partenariat et développement des compétences du travail collaboratif.
- Coordination par l'Université du Québec – Siège social, avec la participation des cinq établissements offrant les programmes universitaires de formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPS), d'une initiative d'envergure, grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur : Dans le cadre de ce projet pilote de reconfiguration de l'offre de formation, l'équipe de la DEFDA appuie la collaboration interétablissements dans la transformation et l'optimisation de ses pratiques

visant à rehausser sa capacité collective d'accueil et de diplomation. Au moyen d'un plan d'action concerté, la DEFDA mobilise des groupes de travail composés de diverses ressources spécialisées provenant des cinq établissements et guide les travaux d'harmonisation de l'offre de cours, de mise en valeur du caractère conjoint des programmes, de l'arrimage des processus d'examen (agrément), de l'implantation de l'approche par compétences et du développement d'outils de mesure et suivi.

4.3. Programmes d'activités de recherche

En vertu de son rôle, le personnel de l'Université du Québec – Siège social œuvre à améliorer les conditions d'exercice des activités de recherche dans les établissements. Entre autres, l'équipe de l'Université du Québec – Siège social stimule les collaborations et met en place des conditions pour faire émerger des initiatives collectives dans le réseau. De plus, elle contribue aux réflexions en matière de recherche. Cette section du rapport expose comment le soutien offert par l'UQ aux établissements en matière de recherche a permis des réalisations remarquables qui n'auraient pas vu le jour sans la synergie interétablissement stimulée par l'équipe de l'Université du Québec – Siège social.

4.3.1. Principales orientations en soutien à la recherche

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, l'équipe de l'Université du Québec – Siège social s'investit auprès des chercheuses et chercheurs, des réseaux et regroupements stratégiques, des administrations et, enfin, des responsables politiques.

SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME DE LA RECHERCHE

L'UQ soutient l'écosystème scientifique du réseau par une multitude d'actions et de services. Elle recense et diffuse de l'information sur les opportunités de financement et de reconnaissance; apporte un soutien dans la gestion des données de recherche, par le truchement d'un écosystème informationnel de la recherche et de la création; accompagne les professionnelles et professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation à travers une communauté de pratique et la production d'outils (par exemple l'outil d'aide à la rédaction d'une demande de subvention) et soutient la communauté de pratique des coordonnatrices et des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

Refonte du système de gestion de la recherche et de la création

Depuis 2006, les établissements du réseau utilisent un système de gestion réseau (« IFR ») pour assurer le suivi des projets et des financements. Étant au cœur de l'écosystème informationnel de la recherche et de la création, le système IFR se devait d'être remplacé pour offrir un environnement plus robuste, plus souple, plus sécuritaire et plus convivial. L'application « Iris Projet » a été développée pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les établissements universitaires et collégiaux. Elle est en déploiement graduel depuis l'été 2024 et l'objectif est de compléter le développement au cours des prochains mois.

L'Université du Québec valorise une diversité de modèles d'excellence grâce aux prix d'excellence qu'elle décerne chaque année. Ces derniers permettent de souligner les contributions et le leadership de professeures et professeurs, de chercheuses et chercheurs et de gestionnaires d'exception au sein des établissements du réseau. Ces prix permettent de faire connaître des parcours et profils variés et de reconnaître l'excellence sous toutes ses formes. Ce moyen contribue à renforcer les capacités en enseignement, en recherche et création et en gestion des lauréates et lauréats, puisque chaque prix s'accompagne d'un montant de 15 000 \$. Du fait de leur caractère réseau et parce qu'ils sont majoritairement

évalués par des jurys de pairs externes aux établissements de l'Université du Québec, ces prix conservent un attrait indéniable pour la communauté du réseau. Ils représentent un jalon important dans un parcours académique et parfois un tremplin vers d'autres distinctions.

Sur le plan international, l'équipe de l'Université du Québec – Siège social assure une veille du financement de la recherche à l'international et appuie le développement de la collaboration entre le Québec et le monde en poursuivant sa collaboration avec le gouvernement du Québec.

Au-delà de l'information sur la recherche, le rôle de l'UQ consiste aussi à fédérer les forces vives en recherche dans des créneaux stratégiques. Le repérage de ces créneaux est grandement facilité par l'utilisation de systèmes d'information collectifs. En effet, au fil des ans et avec le support déterminant du Centre de services communs (CSC) de l'UQ, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

Ces données permettent d'analyser les financements de recherche de même que les publications scientifiques des établissements pour voir où se situent les zones d'excellence et de collaboration actuelles ou potentielles.

Une fois un créneau repéré, le FODAR est l'outil privilégié pour fédérer les forces vives, notamment via le volet Grandes initiatives réseau qui permet de mettre en place des initiatives d'envergure.

4.3.2. Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

Le réseau de l'UQ contribue directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial des savoirs par la création, la diffusion et le transfert de connaissances avec et vers les milieux.

Dans les 10 établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : 3 000 professeures et professeurs et leurs équipes composées de personnes étudiantes (28 860 aux cycles supérieurs à l'automne 2023), des professionnelles et professionnels de recherche, avec leurs gestionnaires et le personnel administratif, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée, et souvent dans des secteurs scientifiques, technologiques et sociaux d'intérêt pour le Québec, ces personnes créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité et la transition de nos économies et le bien-être de nos sociétés.

L'excellence de la recherche au sein du réseau est reconnue, entre autres, par la qualité des publications scientifiques diffusées mondialement et par l'obtention d'octrois lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux. Selon les données de l'ACPAU pour 2023-2024¹:

- Au Canada, le réseau de l'UQ se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche (440 M\$);
- Au Québec, le réseau obtient 15,5 % de tous les financements octroyés pour la recherche scientifique², mais 20,9 % du CRSNG et 26,8 % du CRSH. Le réseau obtient 25,1 % du soutien provincial octroyé³.

De plus, selon les données de [Research Infosource](#) pour les classements établis en 2024 :

- Huit des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes concernant le financement de la recherche subventionnée.

¹ IFUC (ACPAU); compilation DRI-UQ, août 2025 (incluant le financement des entités non consolidées) – Dernières données au moment de la rédaction du présent rapport.

² Les financements totaux incluent ceux octroyés pour la recherche menée en contexte hospitalier et en facultés de médecine dont ne peuvent se prévaloir les établissements de l'Université du Québec.

³ Concerne l'ensemble des ministères et organismes provinciaux incluant le FRQ.

- L'ÉTS et l'UQAT sont parmi les 10 universités canadiennes présentant la plus forte augmentation de leurs financements de recherche.
- L'INRS se classe au 3^e rang des universités canadiennes sur le plan de l'intensité de recherche quant au financement moyen détenu par professeur-chercheur et 1^{re} au Canada quant au financement moyen par personne étudiantes aux cycles supérieurs.
- Dans la catégorie des universités à vocation générale, l'UQTR se classe au 2^e rang pour la croissance de ses revenus de recherche provenant de l'industrie ainsi que de ceux provenant des organismes gouvernementaux internationaux.
- Parmi les universités canadiennes offrant principalement des programmes de premier cycle, l'UQAR se classe au 2^e rang des trois établissements désignés comme « université de recherche de l'année »⁴. Elle figure ainsi au 1^{er} rang quant aux revenus de recherche et au 3^e rang en termes d'intensité de recherche quant au financement moyen détenu par professeurs-chercheurs.
- Toujours parmi les universités canadiennes offrant principalement des programmes de premier cycle, l'UQAC et l'UQAT se classent respectivement aux 1^{er} et 2^e rangs quant aux revenus de recherche provenant de l'industrie. L'UQAT se classe également au 1^{er} rang sur le plan des revenus moyens de recherche par professeur-chercheur et au 3^e rang quant au revenu moyen de recherche par personnes étudiantes des cycles supérieurs ainsi qu'au 1^{er} rang pour la croissance de ses revenus de recherche provenant des OBNL. De son côté, l'UQAC, nouveauté introduite cette année dans les classements, figure également au 3^e rang quant au nombre de publications scientifiques portant sur l'IA.

Au fil des décennies, les établissements de l'UQ ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en collaboration avec des chercheuses et chercheurs d'autres pays, de même qu'en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels.

Dans le réseau de l'UQ, les chercheuses et chercheurs innovent, en étudiant de nouvelles thématiques scientifiques cruciales pour les communautés qui composent le Québec et le Canada et qui le font rayonner sur la scène internationale. Elles et ils excellent dans des domaines comme :

En sciences de la santé :

- Les soins de santé en milieu rural et en régions éloignées;
- L'amélioration des comportements alimentaires;
- La prévention du cancer;
- Les déterminants génétiques de la santé;
- La santé cognitive et affective;
- Le bien-être au travail;
- La prévention du suicide chez les populations nordiques;
- Etc.

En sciences pures et appliquées :

- L'érosion côtière et les changements climatiques;
- La résilience des communautés en zones inondables;
- La gestion du carbone forestier;
- La mise en valeur des produits dérivés du bois;
- Les matériaux et les technologies pour la transition énergétique;
- L'économie circulaire;
- La gestion des réseaux d'eau potable;

⁴ Trois universités obtiennent la désignation d'Université de recherche de l'année dans leur catégorie par *Research Infosource* pour leur performance sur un ensemble équilibré de mesures d'intrants et d'extrants. Ces universités ont démontré un rendement supérieur à l'égard des principales mesures de réussite de la recherche.

- La cybersécurité;
- L'intelligence artificielle dans le secteur minier ou au service de la santé;
- Etc.

En arts, lettres, sciences humaines et sociales :

- L'histoire québécoise et canadienne;
- L'identité de genre;
- L'étude des activités scientifiques et technologiques;
- Les savoirs autochtones, femmes et gouvernance;
- Le numérique en éducation;
- Etc.

5. Rapport sur les perspectives de développement

Les universités sont sujettes à de nombreux défis. Elles doivent poursuivre leur mission d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités tout en transformant des pratiques, en adaptant leurs services ainsi qu'en en ajoutant de nouveaux pour répondre aux nouvelles réalités et attentes des personnes étudiantes et du grand public. L'équipe de l'Université du Québec – Siège social décuple les capacités des dix établissements pour trouver des réponses adaptées à ces enjeux. Entre autres, son personnel stimule les échanges sur des défis émergents pour coconstruire des consensus entre les établissements, porte des initiatives structurantes et effectue des représentations pour faire valoir les réalités et la mission spécifique d'accessibilité de l'UQ auprès des parties prenantes.

5.1. Priorités de développement

Lancée en mai 2024, la planification stratégique 2024-2028 de l'UQ marque une première dans l'histoire du réseau. Élaborée de concert avec les 10 cheffes et chefs d'établissement, le président et la haute direction de l'UQ, cette feuille de route s'articule autour de trois enjeux principaux : le rayonnement du réseau, l'agilité en formation, en recherche et en création, ainsi que la capacité organisationnelle à remplir la mission de l'UQ.

Parmi les priorités de développement, trois sont présentées ici. Elles répondent à des enjeux de société pressants et elles font consensus entre les hauts dirigeants et dirigeantes des 10 établissements de l'UQ.

PRIORITÉ 1 : Programmes réseau en santé

Afin de répondre aux besoins criants de professionnelles et professionnels qualifiés, l'UQ développe des programmes de formation dans les domaines de la santé et des services sociaux, dont un programme de médecine axé sur la médecine familiale.

Le contexte de vieillissement de la population et d'une hausse de la prévalence des maladies chroniques, cardiaques, des cancers et des comorbidités ainsi que la hausse des troubles mentaux transforment la pratique clinique. L'accès aux médecins de famille et aux équipes de première ligne représente en fait un défi majeur et constant depuis plus de 20 ans, même à la suite de l'introduction de programmes pour favoriser l'accès à la première ligne, et malgré l'augmentation des cohortes étudiantes dans les quatre facultés de médecine du Québec. En tenant compte du vieillissement de la population, de l'augmentation du fardeau de la maladie et des départs à la retraite prévisibles au sein du corps médical, force est de constater que les besoins iront en s'accroissant si rien n'est fait. Les différentes régions du Québec ne sont pas toutes égales face aux indicateurs de santé, à la couverture médicale et à l'accès aux soins de première ligne, et la pénurie de médecins se fait

sentir plus durement dans certaines régions.

C'est pourquoi l'Université du Québec a entrepris à l'automne 2024 ses travaux en vue de proposer au gouvernement la création d'un nouveau programme national de médecine, orienté vers la médecine familiale et les besoins de première ligne. Le programme préparera la relève à exercer une médecine communautaire, durable, humaine, collaborative et efficiente. La rétention des médecins en région, la valorisation de la médecine de famille, l'interprofessionnalité, l'accessibilité aux soins de première ligne, l'importance de renforcer le réseau de santé public en constitueraient les valeurs cardinales.

Ce programme s'ajoutera à ceux déjà offerts dans les dix établissements de l'UQ et qui, ensemble, offrent la quasi-totalité des programmes de formation professionnalisante en santé et services sociaux, notamment des infirmiers et infirmières praticiennes spécialisées (IPS), des psychologues, des travailleurs et travailleuses sociaux et des infirmiers et infirmières cliniciennes, des chiropraticiennes et chiropraticiens, des médecins podiatres, des sages-femmes, des sexologues et des psychoéducateurs et psychoéducatrices.

Dans le domaine de la santé, l'UQ mise en outre sur la capacité en recherche de plus de 500 membres du corps professoral regroupés autour de 85 unités de recherche, dont 17 chaires de recherche du Canada. La création d'un programme conjoint de médecine s'inscrit donc en continuité avec le développement historique en ce qui a trait aux sciences de la santé et en phase avec sa mission d'accessibilité de l'enseignement supérieur partout sur le territoire québécois.

Au cours de l'année 2024-2025, l'engagement de la Fondation de l'Université du Québec, d'une hauteur de 2 millions de dollars, a permis de donner l'impulsion initiale aux activités de développement du programme. À la suite de la création d'une nouvelle direction médecine et première ligne, conseillères et conseillers spéciaux, présidente du comité de pilotage, président et membres du comité d'orientation ainsi que ressources professionnelles et techniques ont été embauchés et la structure de gouvernance a été développée. L'équipe multidisciplinaire est maintenant en place et fonctionnelle pour réaliser les prochaines étapes de consultation et de développement. La concertation et la mobilisation des membres de la communauté universitaire de l'Université du Québec ont déjà débuté, de même que les consultations des établissements du réseau de la santé et de services sociaux. Ces dialogues seront maintenus dans le temps afin d'assurer la pertinence, l'alignement et la faisabilité du projet.

En juin 2025, le gouvernement du Québec a également mandaté l'UQ afin d'évaluer plus en détail l'opportunité de développer un nouveau programme de médecine, et de déposer une proposition concrète permettant de répondre aux besoins des régions moins bien desservies et complémentaire à l'offre universitaire existante. Avec l'objectif de déposer un dossier d'opportunité en juin 2026, l'UQ a déjà débuté ses consultations auprès des autres parties prenantes du projet : des communautés autochtones aux regroupements de personnes utilisatrices de services en passant par les municipalités et MRC, les ordres et associations professionnelles ainsi que les regroupements de médecins et de personnes étudiantes. Puisque ce programme devra être complémentaire à l'offre de formation actuelle, une collaboration avec les facultés de médecine existantes au Québec et leurs sites de formation délocalisés est primordiale. Au cours de cette même année, les travaux du comité d'orientation, composé de médecins de différents horizons, débiteront afin de développer la vision du programme.

PRIORITÉ 2 : Logements étudiants abordables

Le Québec fait face à une pénurie de logements abordables qui entrave la qualité de vie de sa population, mine son potentiel de développement économique. Cela affecte particulièrement la population étudiante : près de deux personnes étudiantes locataires sur trois consacrent plus de 30 % de leurs revenus à l'habitation et se trouvent ainsi précarisées financièrement par le prix du loyer. Les deux tiers de cette population ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ et vivent donc sous le seuil de la pauvreté. Le stress financier induit par la

pénurie de logements compromet la réussite universitaire et constitue un obstacle important à l'accessibilité de l'enseignement supérieur⁵.

L'Université du Québec a fait preuve de proactivité dans ce dossier. Grâce aux projets de nos établissements combinés à ceux de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ), on dénombre environ 3 765 places en résidences sur les campus de l'Université du Québec. Or, afin de répondre à la demande, c'est près de 10 000 places de résidences supplémentaires qui seront nécessaires au cours des 10 prochaines années.

Sept projets de construction de résidences de l'Université du Québec sont prêts à démarrer, totalisant plus de 1 500 chambres. Ces unités répondraient aux besoins les plus pressants de notre population étudiante, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Construites à moindre coût que des logements réguliers, ces résidences soulageraient le marché immobilier actuel en libérant des places dans le parc locatif de plusieurs villes et municipalités. Récemment, le gouvernement du Québec a d'ailleurs investi près de 6 M\$ pour soutenir l'expansion des résidences étudiantes à l'UQAC. Poursuivant sur cet élan, l'UQ travaille avec plusieurs partenaires pour la réalisation de projets d'envergure à l'échelle du Québec.

PRIORITÉ 3 : Financer adéquatement l'Université du Québec pour hausser l'accès aux études universitaires

La nouvelle *Politique québécoise de financement des universités* (PQFU) a mis une enveloppe de 10 M\$ à la disposition de l'Université du Québec pour l'année 2024-2025 afin de financer l'accessibilité à l'enseignement supérieur, notamment en ce qui a trait aux personnes étudiantes de première génération. Cette enveloppe sera de 20M\$ dès l'année 2025-2026. Si cela est un pas dans la bonne direction, le fait est que cette enveloppe reste à court pour réaliser les objectifs que l'UQ a présentés en juin 2023 dans le mémoire intitulé « Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec ». Une correction historique est nécessaire par l'octroi, par le gouvernement du Québec, **d'une enveloppe budgétaire récurrente supplémentaire totale de 100 M\$ par année au fonds de fonctionnement des établissements de l'UQ.**

Cet investissement est nécessaire afin d'assurer l'accès d'un plus grand nombre de Québécois et de Québécoises aux études universitaires. Encore aujourd'hui, seulement 33 % de la population québécoise détient un diplôme universitaire, alors qu'en Ontario cette proportion est de 39 %. L'écart d'accès à l'université est encore plus préoccupant dans les régions, où le taux de diplômés ne dépasse souvent pas les 20 %.

Comme en attestent les orientations présentées dans la prochaine section, l'UQ se positionne aujourd'hui comme un partenaire de premier plan du gouvernement dans l'atteinte des objectifs de la PQFU, soit de rehausser le taux de diplomation de la population, de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et de formation et de promouvoir la langue française. Elle entend profiter de la prochaine année pour réitérer la nécessité de reconnaître le déséquilibre financier qui mine sa capacité à réaliser sa mission.

Reconnaître la mission particulière de l'UQ en lui octroyant 100 M\$ supplémentaires annuellement permettra de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour attirer et soutenir adéquatement une population étudiante diversifiée et un corps professoral de haut niveau, deux piliers essentiels pour contribuer à un Québec innovant. Cela fait, le réseau de l'UQ pourra révéler tout son potentiel comme partenaire de premier choix et acteur clé du développement du Québec, notamment grâce à la recherche, à la formation de main-d'œuvre qualifiée, à l'intégration des personnes étudiantes internationales dans nos communautés, et ce, avec

⁵ Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023). *Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite des personnes étudiantes ?*. En ligne : <https://oresquebec.ca/dossiers/accessibilite-financiere-aux-etudes-conditions-pour-la-reussite-etudiante/>

un grand souci pour la promotion de la langue française et pour le développement socioéconomique du territoire québécois.

5.2. Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités

Plusieurs orientations et actions collectives inscrites dans la planification stratégique de l'UQ répondent aux orientations de la politique de financement. Bien qu'elles impliquent l'ensemble des établissements du réseau, l'équipe de l'Université du Québec – Siège social se trouve au cœur de toutes ces perspectives de développement.

La section suivante est organisée autour des actions collectives qui correspondent de plus près aux objectifs de la Politique québécoise de financement des universités. Inscrites sous les neuf orientations du [plan stratégique de l'UQ](#), ces actions collectives se concrétisent à travers plusieurs chantiers pilotés par l'Université du Québec – Siège social. Pour les fins du présent exercice, seuls les chantiers les plus immédiatement liés aux objectifs de la Politique ont été retenus.

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

Le plan stratégique du réseau de l'Université du Québec prévoit plusieurs orientations susceptibles de contribuer au rehaussement du taux de diplomation de la population québécoise. La section ci-dessous énumère les actions de l'Université du Québec – Siège social qui, en plus des activités régulières, mobiliseront les efforts de l'équipe réseau au cours de la prochaine année afin d'encourager la réussite étudiante.

▶ A.1.1 Contribuer à l'accessibilité aux études supérieures des Premiers Peuples

- Le réseau de l'UQ accueille une population de personnes étudiantes autochtone diversifiée, provenant de toutes les Nations, de partout au Québec. Une analyse de l'enquête ICOPE montre que la proximité entre l'université et le milieu de vie influence leurs choix et les parcours d'étude. Forte de l'expertise et des relations développées depuis des décennies avec des membres des Premières Nations et des Inuit, l'UQ accompagnera les organismes et les leaders autochtones dans leurs projets d'augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur à leur population et de créer leur propre institution universitaire.

▶ A.2.1 Promouvoir l'utilisation des outils et applications développés par l'Université du Québec en soutien à la mission de formation, de recherche et de création des établissements du réseau

- De la formation sur la reconnaissance des acquis et compétences aux guides de collaboration dans les programmes offerts en partenariat, en passant par un outil de planification financière des nouveaux programmes d'études, des formations sur les réalités autochtones, la pédagogie universitaire ou la plateforme Moodle, l'Université du Québec – Siège social produit une foule de ressources informatives d'outils d'aide à la décision et d'analyses en plus d'offrir de nombreux services directs afin, notamment, d'accompagner les établissements dans le soutien à la réussite étudiante. Au cours de la prochaine année, l'UQ amorcera des travaux pour recenser, centraliser et diffuser sur un portail l'ensemble des ressources, services et outils qu'elle met à la disposition des établissements.

▶ B.1.1 Être au-devant des besoins de la population étudiante en fonction de sa diversité croissante

- Le 3 juin 2025, l'Université du Québec a signé un partenariat avec le programme [Atypie-friendly](#). Ce programme, d'origine française, réunit plus de 40 établissements est voué à rendre l'enseignement supérieur inclusif pour les personnes avec un trouble neurodéveloppemental. Articulée autour du partage des bonnes pratiques et le développement de ressources sur l'accompagnement des personnes

neuroatypiques, de l'amélioration des conditions de mobilité des personnes étudiantes et du personnel avec un trouble neurodéveloppemental et de la collaboration interdisciplinaire en recherche sur la neurodiversité, cette entente sera mise en œuvre en continu au cours des 3 prochaines années. En 2025-2026, l'UQ vise à définir les conditions de programmes d'échanges et de mobilité avec son partenaire.

► **B.1.2 Mettre en place des mesures favorisant la santé mentale aux études et au travail**

- L'UQ assume le leadership d'une initiative portant sur la santé mentale étudiante (SME) en enseignement supérieur nourrissant tout l'écosystème de l'enseignement supérieur. En augmentant l'exposition aux connaissances et expertises en la matière, en y facilitant l'accès et en favorisant la collaboration entre les membres de l'écosystème de la SME, l'ISMÉ contribue à la SME ainsi qu'à des milieux d'études sains, sécuritaires et bienveillants pour la population étudiante québécoise en enseignement supérieur. Une réflexion est en cours sur les modalités de pérennisation du financement de l'ISMÉ et sur la mise à l'échelle de mesures structurantes pour favoriser la SME au sein du réseau.

► **B.1.3 Soutenir la réussite en enseignement supérieur par la mise en œuvre de diverses initiatives stratégiques**

- L'UQ préside la communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ), qui continue d'exercer son rôle clé dans la promotion de la réussite des personnes étudiantes. Le souhait étant de poursuivre l'importante mission du soutien à la réussite, elle poursuit ses travaux de réflexion sur les suites à donner au Plan d'action ministériel en enseignement supérieur (PARES), qui prendra fin en 2026. Dans un premier temps, la Communauté dresse le bilan du PARES, qui sera déposé aux instances concernées à la fin de l'année universitaire 2025-2026. Des consultations suivront afin d'établir un plan de soutien à la réussite à l'échelle du réseau.
- La réussite étudiante est tributaire de plusieurs facteurs, notamment de la qualité de l'enseignement prodigué dans le cadre universitaire. C'est pourquoi l'Université du Québec a développé un référentiel de compétences en enseignement universitaire, publié cet automne. Cet outil servira de point de référence pour l'identification des besoins en formation continue et développement des compétences.
- Enfin, le déploiement du projet DÉFI réussite mentionné à la section 4.2.2 contribuera à la réalisation de cette action collective. L'équipe qui pilote ce chantier travaille cette année à finaliser les tableaux de bord des données en soutien à la réussite et procédera aux tests auprès des administrations utilisatrices en vue d'un déploiement de la solution en cours d'année. À terme, ces tableaux de bord valoriseront les données en soutenant la prise de décision concernant la gestion des études. De plus, l'équipe a procédé à la collecte des besoins à l'égard d'une solution logicielle de gestion des offres de mentorat et de tutorat en vue du développement, intégrer dans la plateforme Moodle, d'une application de pairage entre les personnes étudiantes ayant des besoins et les ressources disponibles. L'année 2025 verra aussi le démarrage d'un outil d'auto-évaluation en ligne destiné aux personnes étudiantes.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

Partenaire de choix pour le Québec, le réseau de l'UQ s'est fixé des objectifs ambitieux pour répondre aux besoins du Québec d'aujourd'hui et de demain en main-d'œuvre hautement qualifiée dans certains des secteurs les plus durement affectés par le manque de personnel. Les actions suivantes témoignent de l'engagement de l'Université du Québec – Siège social pour soutenir le développement économique, culturel et social du Québec.

▶ **B.2.2 Se démarquer en formation continue : approche et moyen**

- Depuis 2022, la direction des études, de la formation et du développement académique soutient un comité qui regroupe les directions des services de formation continue des dix établissements du réseau. En 2025-2026, ce comité élabore un guide de collaboration en formation continue qui contribuera à accélérer les projets de partenariat et assurera une plus forte cohésion du réseau dans l'offre de formation continue non créditée. Sur la base de ces orientations et d'une analyse de l'environnement dans lequel s'inscrivent les services de formation continue du réseau, le comité a entrepris un projet d'offre intégrée. Dans l'immédiat, ce projet vise à créer une nouvelle norme d'accréditation réseau pour les programmes de formation continue offerts par les établissements. À terme, ce projet contribuera à unifier les constituantes autour de nouveaux projets de formation, à harmoniser les pratiques d'accréditation en formation continue et à mieux positionner le réseau dans ce secteur d'activité hautement concurrentiel.

▶ **B.3.2 Développer des programmes de formation, en recherche et en création dans les domaines de la santé et des services sociaux, dont un programme de médecine**

- Le 6 juin dernier, le gouvernement du Québec a octroyé un montant de 350 000 \$ à l'Université du Québec pour soutenir les travaux de développement d'un programme de médecine axé sur la médecine familiale et dédié au réseau public de la santé. Fort de cet appui, l'Université du Québec a finalisé la constitution de la structure de gouvernance de ce projet majeur pour le Québec. Des consultations sont prévues cet automne et cet hiver afin d'étoffer le projet, en vue de présenter un dossier d'opportunité en juin 2026. Il s'agira d'un jalon important qui permettra de débiter les démarches d'évaluation de la qualité du programme auprès du Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada.

▶ **B.3.4 Mettre en œuvre un projet réseau pour l'entrepreneuriat étudiant**

- *Savoir affaires*, le rendez-vous bisannuel de l'entrepreneuriat étudiant à l'Université du Québec, a débuté l'actualisation de sa formule en 2025-2026. En mai 2026, la prochaine édition, qui rassemblera des parties prenantes du secteur de l'aluminium au Saguenay–Lac-Saint-Jean, éprouvera les cadres de ce nouveau format.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Comme en témoigne notre énoncé de mission et de vision, l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création est chevillé au cœur de l'Université du Québec depuis sa création. Ensemble, les établissements de l'UQ forment la plus grande université francophone des Amériques et le plan stratégique témoigne de l'attachement du réseau pour le renforcement du fait français au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

▶ **A.1.3 Établir des collaborations avec les universités des francophonies canadiennes et acadiennes**

- En mai 2025, l'Université du Québec a annoncé une entente de partenariat avec l'Association des collèges et universités francophones du Canada. Cette entente vise notamment à renforcer les maillages en enseignement et en recherche entre les établissements du réseau de l'UQ et ceux de l'ACUFC. À cette fin, grâce à l'appui du ministère de la Langue française, la première édition du Programme de soutien au développement de collaborations scientifiques UQ-ACUFC sera lancée cet automne. En outre, l'équipe réseau élaborera un calendrier de rencontres entre cadres académiques des deux réseaux autour de thématiques communes susceptibles de constituer des points de rapprochements stratégiques.

▶ **A.2.3 Accroître l'internationalisation de l'Université du Québec**

- En 2025-2026, à l'approche de la fin du financement de l'entente octroyée par le MES pour soutenir les

établissements de l'UQ dans le développement de leur internationalisation, l'Université du Québec actualise sa stratégie collective de développement de l'internationalisation et travaille à la pérennisation du soutien accordé par le MES à l'Université du Québec – Siège social. En parallèle, l'équipe réseau réalise en continu des événements destinés à stimuler la collaboration scientifique avec des partenaires internationaux et développe un nouveau modèle de réseautage entre la communauté scientifique de l'UQ et celle de l'étranger.

5.3. Plan stratégique (2024 - 2028)

2024
2028

Plan stratégique de l'Université du Québec







Cap sur notre développement !

Plus de cinquante ans après sa fondation, l'Université du Québec (UQ) vit une période historique en se dotant d'une planification stratégique pour l'ensemble de ses établissements. Comme cheffes et chefs d'établissement, nous sommes fiers de vous présenter ce travail collectif.

Le processus dans lequel nous nous sommes lancés il y a plus de deux ans a été l'occasion d'identifier les enjeux les plus importants et de nous mobiliser pour la suite de l'histoire de l'UQ.

L'Université du Québec est une œuvre de la Révolution tranquille. Elle a été fondée sous l'impulsion de personnes visionnaires. L'objectif d'alors était multiple : augmenter l'offre de programmes en français dans l'ensemble du Québec, développer les connaissances scientifiques partout sur le territoire et surtout augmenter la diplomation de la population francophone, beaucoup moins présente aux études universitaires.



Les établissements de l'UQ ont fortement contribué à l'atteinte de ces objectifs. Plus de 600 000 personnes ont été diplômées depuis. Une forte proportion de celles-ci sont les premières de leur famille à avoir mené des études universitaires, brisant ainsi un cycle intergénérationnel. Encore aujourd'hui, près d'une personne étudiante sur deux inscrite dans nos programmes est dite « de première génération ».

Les 7 500 professeures, professeurs, personnes chargées de cours et autres responsables de l'enseignement assurent la formation de la prochaine génération de professionnels, de scientifiques, d'artistes, d'entrepreneurs dans plus de 1 400 programmes. Il s'agit d'une offre de formation qui ne cesse d'ailleurs de croître, en lien avec les enjeux importants pour le développement socioéconomique, culturel et scientifique de chacune des régions. Ceci est sans compter les chercheuses et chercheurs qui sont branchés sur les enjeux de leurs secteurs et de leurs milieux d'ancrage.

La planification stratégique : un outil d'impulsion

Afin de donner collectivement une nouvelle impulsion à nos actions et pour demeurer des partenaires de choix pour le Québec, nous avons revisité la mission et la vision du réseau de l'Université du Québec. Nous en avons dégagé trois enjeux et neuf orientations.

Petit à petit, l'UQ a fait sa marque et poursuit son œuvre pour bâtir la société de demain, au service des collectivités et des Premiers Peuples. Notre vision pour la suite est claire : ensemble, nous sommes l'Université du Québec, la plus grande université francophone des Amériques.

C'est notre engagement.

Alexandre Cloutier, président, UQ
Stéphanie Pallage, recteur, UQAM
Christian Blanchette, recteur, UQTR
Ghislain Samson, recteur, UQAC

François Deschênes, recteur, UQAR
Murielle Laberge, rectrice, UQO
Vincent Rousson, recteur, UQAT
Luc-Alain Giraldeau, directeur général, INRS

Hugo Cyr, directeur général, ENAP
François Gagnon, directeur général, ÉTS
Lucie Laflamme, directrice générale, Université TÉLUQ

Mission

L'Université du Québec œuvre à l'avancement des savoirs et au rayonnement de la société. Son engagement pour l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création, permet aux citoyennes et citoyens de répondre aux défis d'un monde en transformation constante. Depuis sa création en 1968, grâce à son ancrage dans les milieux, elle contribue au développement social, culturel et économique de toutes les régions du Québec.

Vision

Nous sommes l'Université du Québec. Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques.

Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde.

Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

Enjeu

La reconnaissance, la notoriété et la visibilité de l'Université du Québec, ici et ailleurs dans le monde.

Orien



tations

Faire connaître les actions de l'Université du Québec ici et ailleurs dans le monde sera une priorité. Par l'enseignement, la recherche, la création et leur enracinement dans leur communauté, les établissements de l'UQ font leur marque.

Les communications et les relations gouvernementales sont au cœur de cet enjeu. En développant le travail commun et les outils collectifs, l'UQ augmentera ses collaborations et son impact.

A.1

Accroître notre influence et notre rayonnement en tant que plus grande université francophone des Amériques.

A.2

Affirmer notre position d'université nationale et de partenaire de choix pour le Québec.

A.3

Mettre en valeur les collaborations et la cohésion au sein de l'Université du Québec.

Enjeu

**L'agilité en formation, en
recherche et en création
pour la société de demain.**

Orien

tations

Les établissements de l'UQ sont branchés sur les besoins de la population étudiante.

En travaillant ensemble, nous établirons de nouveaux projets communs et nous grandirons mutuellement afin de mettre sur pied une offre de formation, de recherche et de création diversifiée, attrayante et adaptée aux nouvelles réalités des communautés universitaires.

B.1

Accroître la capacité d'adaptation aux nouvelles réalités des communautés universitaires.

B.2

Intensifier et diversifier les collaborations au sein de l'Université du Québec.

B.3

Améliorer l'attractivité de la formation, de la recherche et de la création.

Enjeu

**La capacité à réaliser la mission
de l'Université du Québec.**

Orien

tations

L'Université du Québec sera agile et attrayante pour la main-d'œuvre et pour la population étudiante. Elle augmentera l'offre de logement étudiant partout sur le territoire. Pour développer et retenir les meilleurs talents, pour remplir sa mission d'accessibilité, un financement adéquat est primordial.

C.1

Obtenir un financement adéquat à la réalisation de la mission de l'Université du Québec.

C.2

Accroître l'agilité de la gouvernance et de la gestion du réseau.

C.3

Attirer, développer et retenir les talents.

uquebec.ca